Persee

Stéphan Hinguant
Elven Le Goff
Stéphane Jean
Dominique Marguerie

Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan) : un établissement rural en limite de deux influences armoricaines

In: Revue archéologique de l'ouest, tome 14, 1997. pp. 57-80.

Résumé
Un établissement agricole gaulois découvert à Bellevue (Augan, Morbihan) a fait l'objet d'une fouille pratiquement exhaustive. Cet enclos à fossés, quadrangulaire et de petites dimensions, entre dans la catégorie des «fermes indigènes» que les fouilles de ces dix dernières années ont révélées en Armorique. Par sa position géographique, à la frontière des Haute et Basse-Bretagne, et par son mobilier archéologique, la ferme de Bellevue apporte son lot d'informations sur notre connaissance du monde rural laténien. L'hypothèse de deux influences armoricaines différentes est retenue.

Abstract
Abstract : A gaulish agricultural seulement discovered at Bellevue (Augan, Morbihan, Brittany) was nearly totally excavated during July and August 1992. This small quadrangular ditched enclosure represents the type of «native farm» excavated over the last ten years in Armorica. Because of its geographical position, at the limit between Upper and Lower Brittany, and the artefactual evidence discovered, the excavation of this «native farm» has broadered our knowledge conceming the rural situation during the La Tène period. A hypothesis concerning two different Armorican influences is presented here.

Citer ce document / Cite this document :

Hinguant Stéphan, Le Goff Elven, Jean Stéphane, Marguerie Dominique. Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan) : un établissement rural en limite de deux influences armoricaines. In: Revue archéologique de l'ouest, tome 14, 1997. pp. 57-80.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rao_0767-709X_1997_num_14_1_1056

Rev. archéol. Ouest, **14**, *1997, p. 57-80.*

LE SITE GAULOIS DE BELLEVUE A AUGAN (Morbihan)
Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines

Stéphan HINGUANT, Elven LE GOFF**, Stéphane JEAN*** et Dominique MARGUERIE*****

Résumé: Un établissement agricole gaulois découvert à Bellevue (Augan, Morbihan) a fait l'objet d'une fouille pratiquement exhaustive. Cet enclos à fossés, quadrangulaire et de petites dimensions, entre dans la catégorie des «fermes indigènes» que les fouilles de ces dix dernières années ont révélées en Armorique. Par sa position géographique, à la frontière des Haute et Basse-Bretagne, et par son mobilier archéologique, la ferme de Bellevue apporte son lot d'informations sur notre connaissance du monde rural laténien. L'hypothèse de deux influences armoricaines différentes est retenue.

Abstract: A gaulish agricultural settlement discovered at Bellevue (Augan, Morbihan, Brittany) was nearly totally excavated during July and August 1992. This small quadrangular ditched enclosure represents the type of «native farm» excavated over the last ten years in Armorica. Because of its geographical position, at the limit between Upper and Lower Brittany, and the artefactual evidence discovered, the excavation of this «native farm» has broadered our knowledge concerning the rural situation during the La Tène period. A hypothesis concerning two different Armorican influences is presented here.

Mots-clés: Age du Fer, La Tène, enclos à fossés, habitat, céramique, plaque de cuisson mobile, charbons de bois.

Key-words: Iron-age, La Tène, ditched enclosure, settlement, ceramic, portable clay hearth, charcoal.

Persée BY: creative commons

PRESENTATION ET METHODOLOGIE

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CIRCONSTANCE DE LA DECOUVERTE

Le site de Bellevue se trouve sur la commune d'Augan, au sud de l'enceinte militaire du camp de Coëtquidan (fig. 1). Sa découverte est liée au tracé de la déviation de la RN 24 dont les travaux, aujourd'hui achevés, ont été précédés par une évaluation archéologique réalisée en avril 1992 par A. Provost et J.C. Arramond (Provost et Arramond, 1992) (fig. 2).

La fouille pratiquement exhaustive de cet habitat, situé à une altitude d'environ 100 m NGF, s'est déroulée en juillet-août 1992 sous la conduite de huit personnes (Hinguant, 1992 et 1993).

METHODOLOGIE

L'opération de décapage n'a pas été d'une grande difficulté. A l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse, il suffisait en effet de suivre minutieusement le toit du substratum géologique pour ôter les 15 à 40 cm de formations superficielles qui le surmontaient. Les fossés et autres structures excavées creusés dans la roche apparaissaient dès lors très nettement par simple contraste de couleur entre les comblements et l'encaissant. Repérées et marquées en continu, les structures ont ainsi rapidement livré leur agencement général, permettant d'évaluer l'aspect du site et de juger les priorités sur les 2000 m² décapés. Une extension du décapage vers l'est, face à une «entrée» de l'enceinte protohistorique, sur environ 150 m², n'a pas fait ressortir d'autres vestiges.

Un carroyage décamétrique implanté au sol a permis d'établir le plan général du site (fig. 3). La suite des opérations a consisté dans l'excavation de sections fondamentales des fossés (intersections, courbures, lieux de passages présumés, extrémités), à l'emplacement desquelles ont pu être levés les profils et coupes stratigraphiques. Parallèlement, la fouille des autres structures (trous de poteau, fosses, poches limoneuses douteuses) a été conduite de manière exhaustive. Au fur et à mesure que les priorités de

* *Chargé d'Etudes, AFAN Bretagne et U.M.R. «Civilisations atlantiques et Archéosciences», C.N.R.S., Univ. Rennes I et Ministère de la Culture.*
** *Assistant d'Etudes, AFAN Bretagne, 19 rue du Noyer, RENNES.*
*** *Dessinateur, AFAN Bretagne, 19 rue du Noyer, RENNES.*
**** *Ingénieur d'Etudes, U.M.R. «Civilisations atlantiques et Archéosciences», Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I.*
Manuscrit reçu le 11/03/1997, accepté le 05/07/1997.

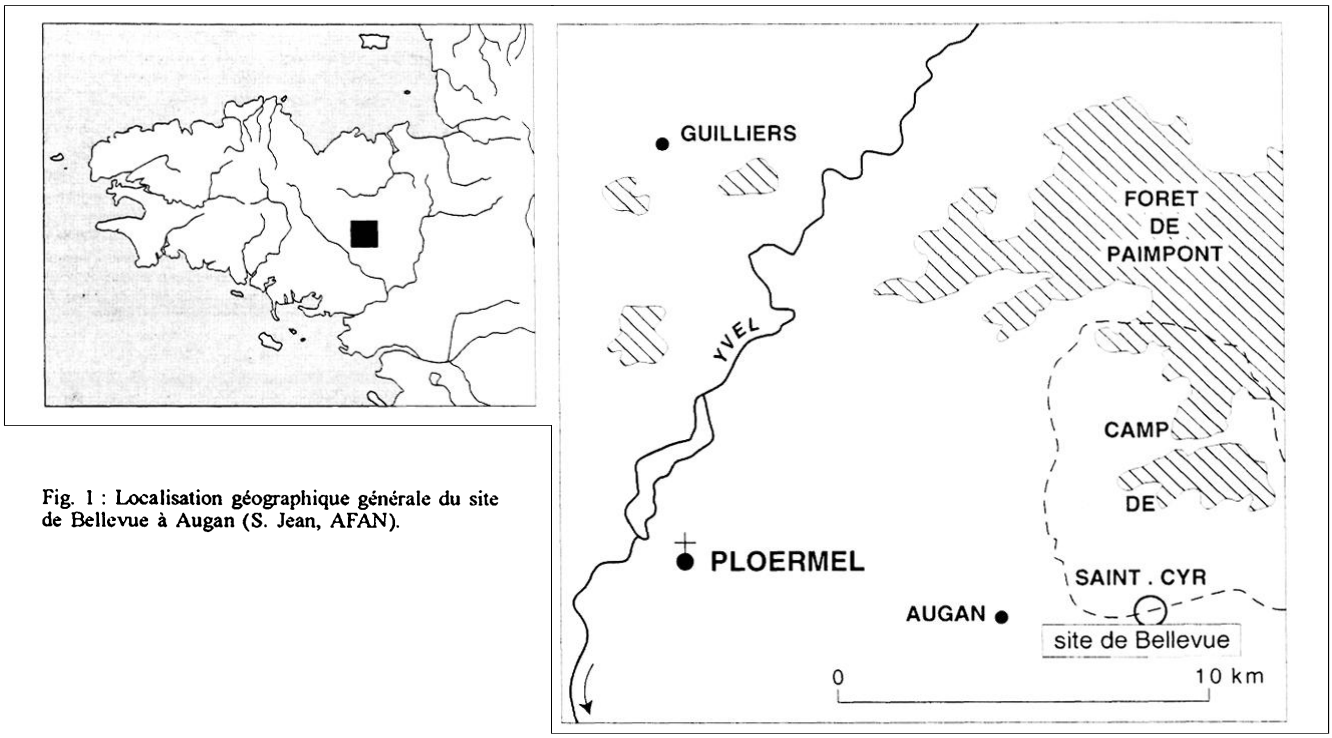

Fig. 1 : Localisation géographique générale du site de Bellevue à Augan (S. Jean, AFAN).

fouille étaient menées à bien, les autres portions de fossés ont été «vidangées» afin de recueillir le maximum de données et de mobilier sur l'ensemble du site. Au total, 175 m linéaires de fossés et 56 autres excavations ont été étudiés, représentant l'ensemble du site sur l'emprise du tracé routier. Seules deux petites sections au sud du fossé 500 n'ont pu être fouillées, faute de temps.

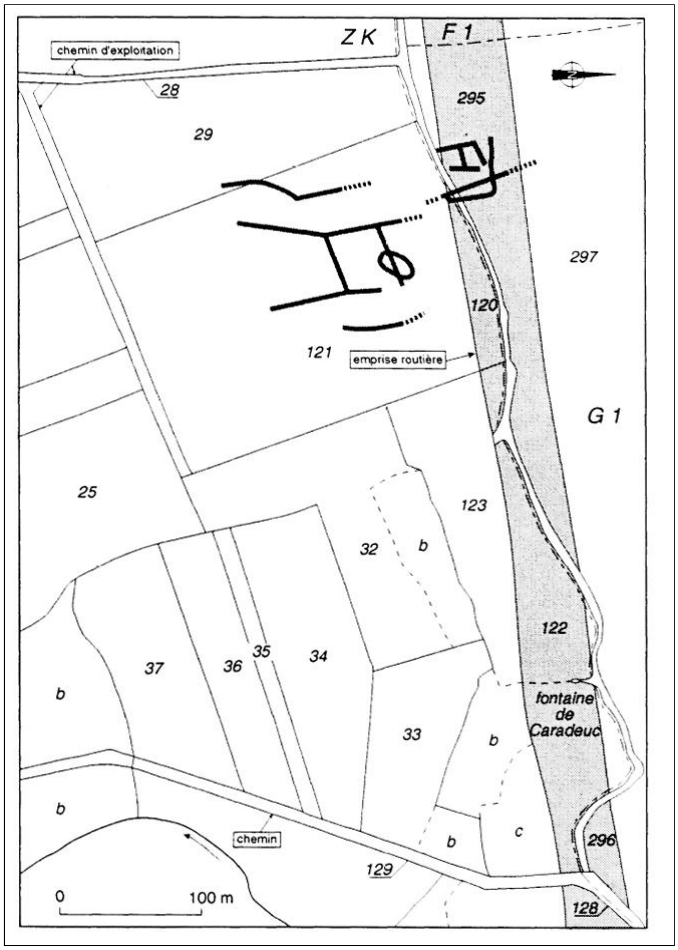

Fig. 2 : Position sur le cadastre récent (1986) de l'établissement de Bellevue et du réseau de fossés adjacent repéré par prospection aérienne (S. Jean, AFAN. Redressement Aérophoto, T. Arnoux, SRA Bretagne).

La numérotation des structures est continue, de 1 à N, pour les petites excavations, tandis que les fossés ont reçus une numérotation à trois chiffres (de 100 à 900) (fig. 4). Les coupes stratigraphiques dans les fossés sont affectées du numéro correspondant à la tranchée où elles se localisent, augmenté d'une unité permettant de les individualiser (ex. coupes 501 à 505 pour le fossé 500) (fig. 5).

En fin d'opération, trois petits sondages manuels ont été réalisés au delà du talus sud, dans la parcelle 120, zone concernée par l'emprise routière mais hors du camp militaire. Ils visaient à retrouver l'éventuel angle sud-est de l'enceinte protohistorique pour laquelle nous supposions une géométrie carrée. Si l'angle lui-même n'a pas été décelé, la position des sondages a néanmoins permis de reconnaître les prolongements des fossés 400 et 600, et de mettre en évidence une portion du fossé sud de l'enclos (900).

DONNEES GEOGRAPHIQUES : DES CONDITIONS NATURELLES TRES FAVORABLES AUX ETABLISSEMENTS HUMAINS

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET GEOMORPHOLOGIQUE

Topographie et hydrographie

Le site de Bellevue occupe les derniers mètres du flanc nord-nord-est de la colline de La Ville-Cué, qui culmine à 107 m NGF et se place juste entre les deux petites vallées des ruisseaux du Bois du Loup et de l'Étang du Vobulo (fig. 6). Ces deux cours d'eau sont eux-mêmes des petits émissaires de l'Oyon, rivière qui coule à environ 2500 m au sud de Bellevue. Cette dernière draine toute la partie sud du vaste bombement de la forêt de Paimpont, lequel culmine dans le secteur qui nous concerne à 187 m NGF (La Grande Bosse).

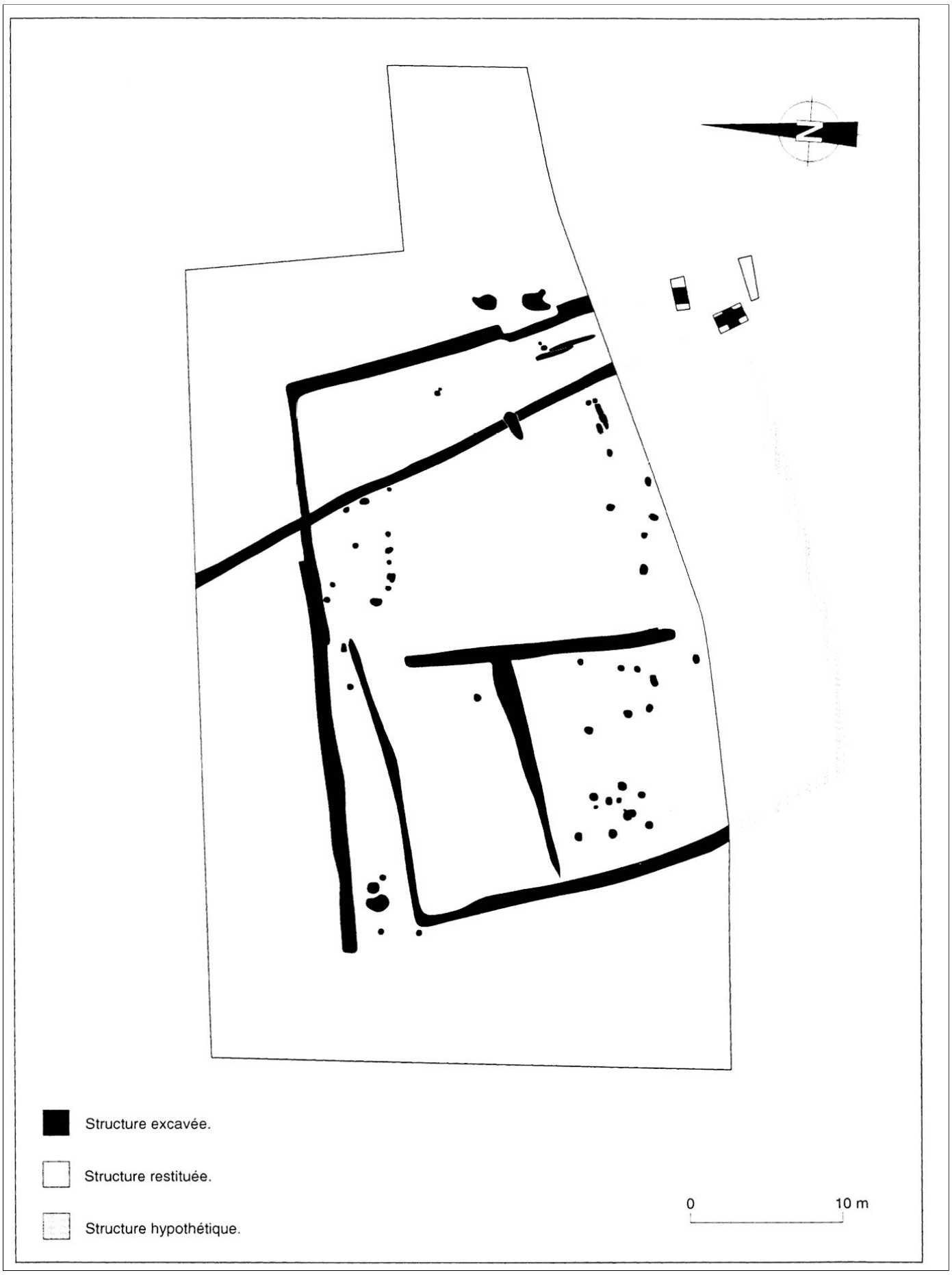

Fig. 3 : Bellevue, Augan (56). Plan général du site (S. Jean, AFAN).

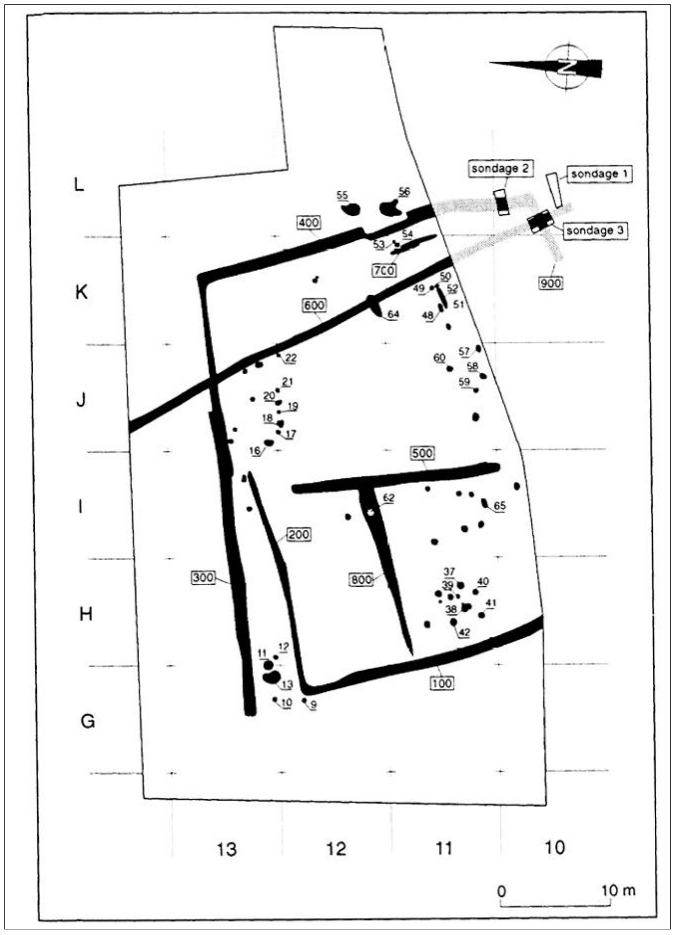

Fig. 4 : Bellevue, Augan (56). Numérotation des structures excavées citées dans le texte (S. Jean, AFAN).

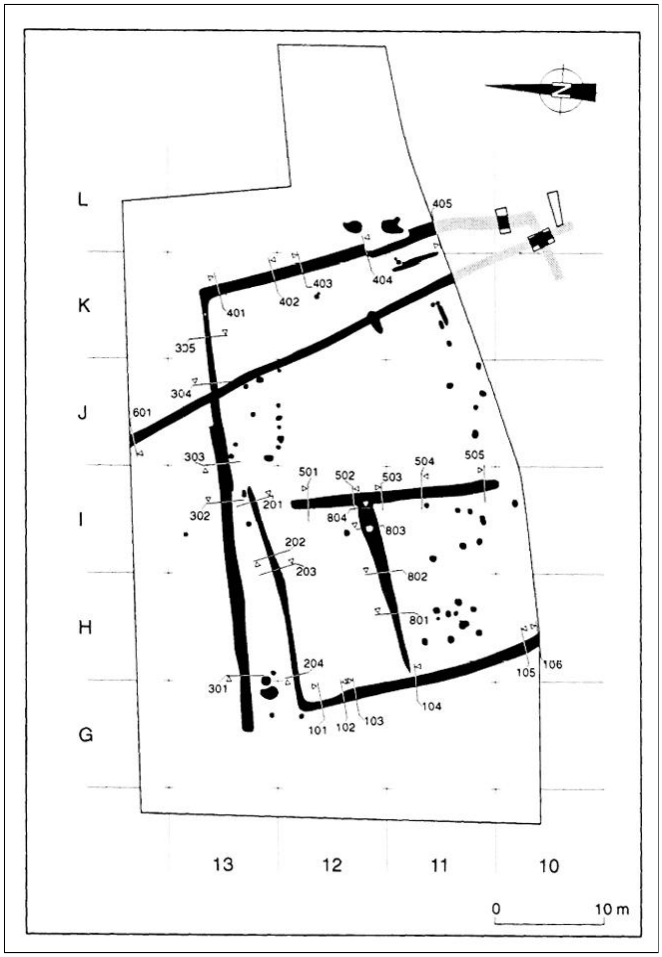

Fig. 5 : Bellevue, Augan (56). Position et numérotation des coupes stratigraphiques dans les fossés (S. Jean, AFAN).

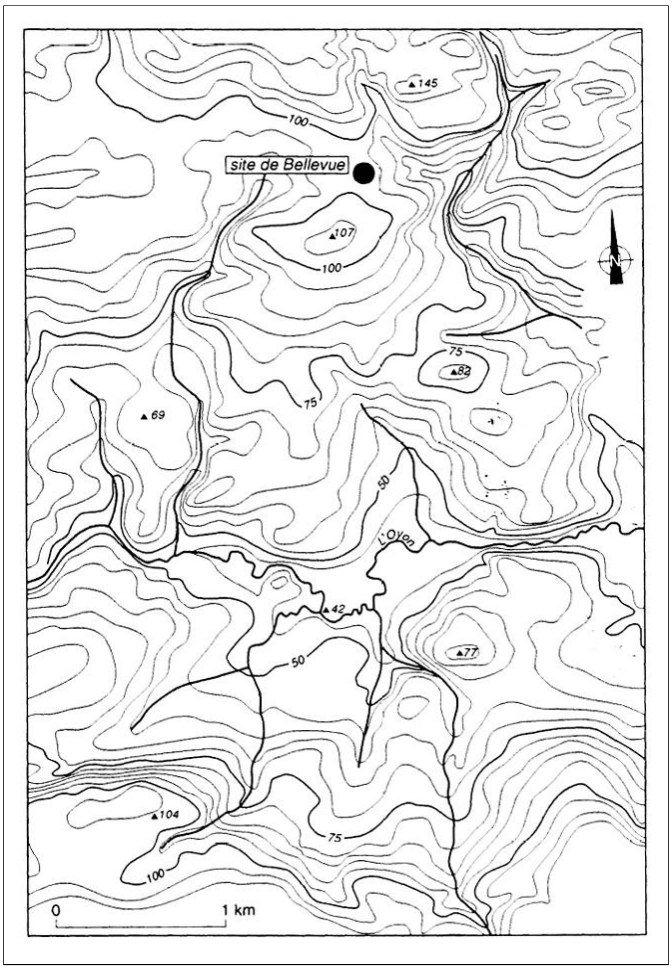

Fig. 6 : Bellevue, Augan (56). Environnement topographique et hydrologique du site (S. Jean, AFAN).

Géologie et géomorphologie

Les roches qui se développent dans le secteur d'Augan-Bellevue appartiennent au paléozoïque sédimentaire caractéristique des grandes unités synclinales est-ouest du Massif Armoricain (Barrois et Pruvost, 1938). Nous sommes dans un faciès de schistes gris-bleuté prédominants, diaclasés et très friables, qui portent des sols riches et légers bien que de puissance moindre (de 15 à 40 cm dans l'aire de décapage du site). Des dépressions naturelles de petit volume et des failles perpendiculaires à la stratification de la roche sont comblées de limons fins quaternaires, ocre-jaune.

CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE

Les prospections effectuées sur le tracé de la RN 24 ont permis à A. Provost et J.C. Arramond de mettre en évidence des vestiges de différentes périodes dont les plus importants restent sans conteste ceux du site gallo-romain de La Démardais (Porcaro) à 4 km vers l'est du site de Bellevue. Leurs investigations sont aussi à l'origine de la mise au jour de séries de fossés aux alentours immédiats de notre secteur d'étude. Les remplissages révélaient des céramiques gallo-romaines et médiévales (Provost et Arramond, 1992). Nous sommes, en fait, dans une aire géographique particulièrement riche concernant la période gallo-romaine, sans doute à mettre en relation avec la val-

lée de l'Oyon. Le nombre d'enclos, de *villae* et autres sites d'artisanats dans la région témoignent de cette présence. Immédiatement au sud du site de Bellevue ont d'ailleurs été détectées par prospections aériennes des traces de fossés linéaires et curvilinéaires correspondant probablement à un établissement gallo-romain (présence au sol de *tegulae* et *imbrices*) et dont le plan a été reproduit sur le cadastre récent (fig. 2) (Gautier, 1993). La seule commune d'Augan a livré trois sites importants se rapportant à cette période : la *villa* et les thermes du Binio, le site du Bois du Loup (*tegulae*, four et puits) et celui de l'Hotié-Gourié (atelier de tuilier) (Provost et Arramond, 1992).

Mais il semble que les installations attribuées à l'Age du Fer soient également présentes en nombre dans le secteur. Ainsi, sur le territoire des communes jalonnant la vallée de l'Oyon, ce sont près de quinze sites qui ont été repérés par prospection aérienne (Gautier, 1993), sites pour lesquels beaucoup de plans rappellent sensiblement celui de Bellevue, à savoir un enclos quadrangulaire de petite dimension avec une ou deux entrées. Sur la commune d'Augan, le site de la Ville-Cué montre deux enclos de forme quadrangulaire en légère superposition (photo 1). A Guer, un enclos de 50 m x 40 m, à larges fossés avec entrée orientée à l'est, se dessine nettement au lieu-dit «Terrain des sports» tandis que le site de St-Joseph révèle une structure quadrangulaire un peu plus vaste avec un possible chemin d'accès et une entrée dans un angle. En Monteneuf, le site de La Ville-Jéhan et en Porcaro ceux de Launay-Couëdor et du Breil, sont trois petites enceintes carrées dont les deux dernières montrent également une entrée ouverte à l'est (photo 2). Même si beaucoup de prudence reste nécessaire quant au rattachement chronologique précis de ces indices de sites, on ne peut manquer de faire l'analogie avec le plan mis au jour à Bellevue. Le repérage de ces enclos de type «ferme indigène» dans la vallée de l'Oyon vient de toute façon combler «le vide documentaire» sur l'habitat protohistorique et gallo-romain du secteur (Gautier, 1994), d'autant que l'auteur semble discerner de véritables terroirs dans ce pays de Brocéliande où de vastes enclos à enceintes multiples occupent les terres riches du Porhoët, tandis que des habitats aux dimensions plus modestes et aux formes plus simples jalonnent la vallée de l'Oyon.

PLAN GENERAL DU SITE ET ANALYSE DES STRUCTURES

DESCRIPTION DU SITE

Dès le début de la campagne, le plan général du site était déjà bien cerné. Les détails s'ajoutant en cours de fouille, nous avons abouti à un ensemble constitué de fossés formant une enceinte quadrangulaire, pratiquement carrée, dont seul le côté sud nous est inconnu, hormis au niveau d'un petit sondage. Cette enceinte mesure environ 40 x 30 m, son plus grand axe (le fossé nord) étant pratiquement orienté est-ouest. La superficie de l'établissement atteint donc approximativement 1200 m² ce qui reste très modeste en comparaison des autres plans connus en Bretagne (Menez, 1994). Les deux fossés est et ouest sont presque parallèles et l'on note la présence très nette d'une entrée à l'est, marquée par un décrochement dans l'alignement du fossé 400 et, à l'extérieur de l'enceinte, par deux larges fosses informes. Au nord-ouest, l'enceinte n'est pas fermée, les fossés 300 et 100 ne se rejoignant pas. Ce dernier, en effet, se rétrécit et oblique vers l'est environ 4 m avant la jonction supposée. Un fossé beaucoup moins large et moins profond (n° 200) le prolonge alors, adoptant un tracé légèrement courbe qui se rapproche petit à petit du fossé nord jusqu'au milieu de celui-ci. Cet ensemble forme une sorte de goulet d'étranglement à l'intérieur de l'enclos sur 22 m de longueur, dont l'ouverture à l'ouest, large de 4 m, est occupée par deux grandes fosses subcirculaires.

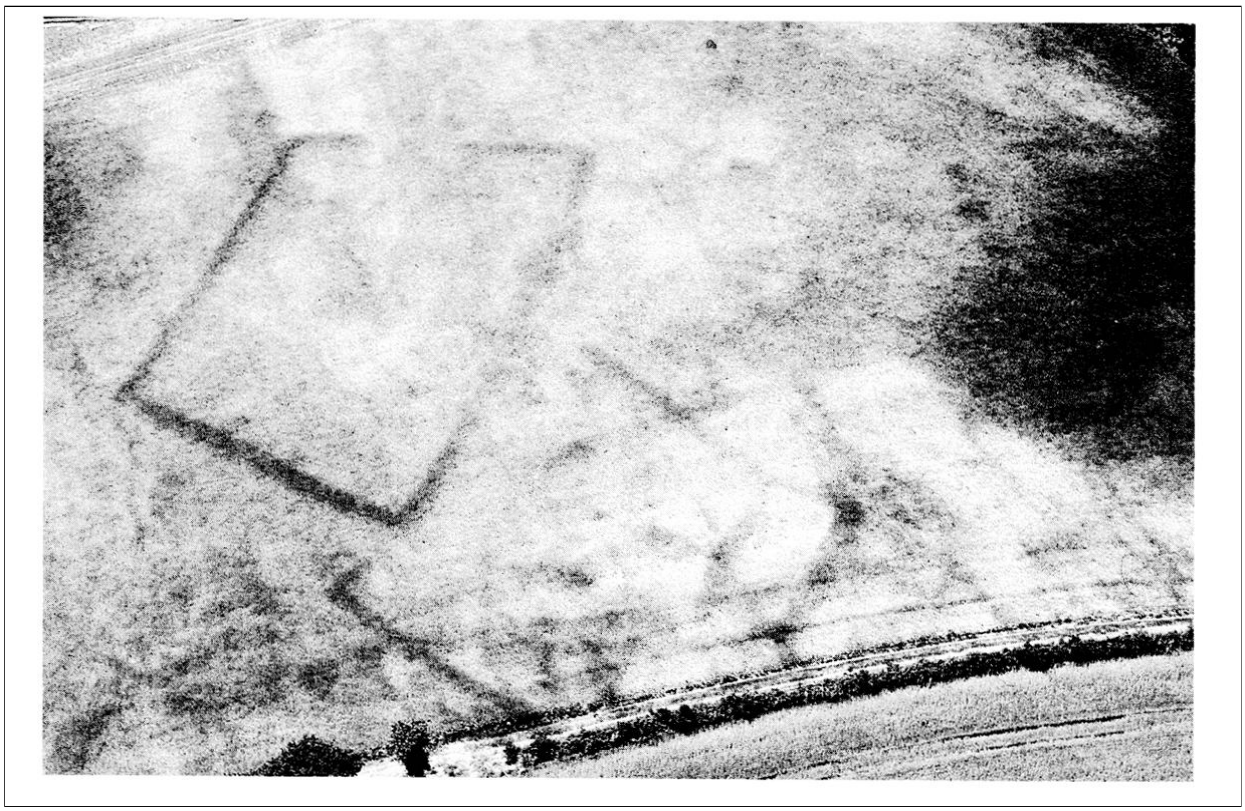

Photo 1 : Augan (56) - La Ville-Cué. Enclos quadrangulaires en légère superposition (cliché M. Gautier, SRA Bretagne, 1992).

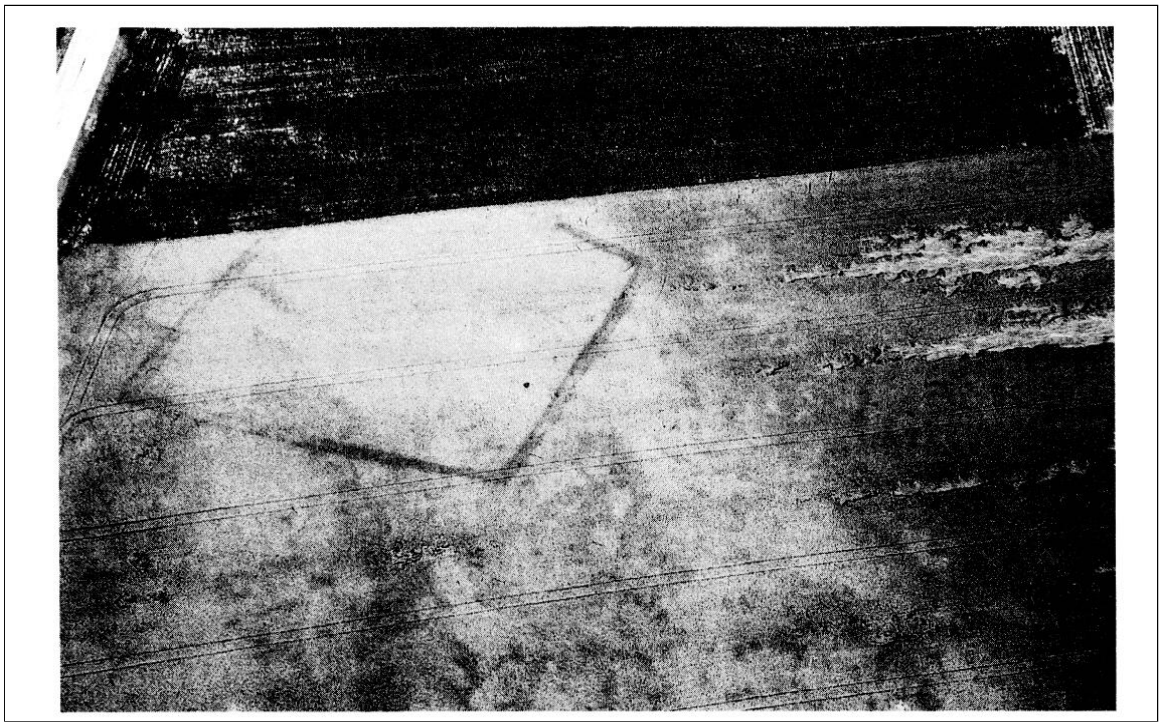

Photo 2 : Porcaro (56) - Launay-Couëdor. Enclos trapézoïdal avec entrée aménagée à l'est (cliché M. Gautier, SRA Bretagne, 1993).

L'intérieur de l'enceinte est subdivisé en trois parties principales par deux fossés profonds se recoupant perpendiculairement. Quatre ensembles de trous de poteau et de fosses se trouvent à l'intérieur de l'enclos, le principal se situant dans le tiers sud-ouest de celui-ci. Enfin, une tranchée (600), elle aussi creusée dans le substrat, vient oblitérer l'ensemble dans son tiers est, dépassant les limites de l'enceinte au delà des fossés nord et sud.

Les fossés ont une profondeur conservée peu importante, aucune ne dépassant le mètre. Les profils sont réguliers, généralement en V à fond plat ou légèrement en cuvette. Sept fosses et quarante-neuf trous de poteau viennent compléter le nombre des structures repérées (et fouillées) sur l'établissement de Bellevue.

ETUDES DES COMBLEMENTS

Stratigraphies simples

Fosses et trous de poteau

Les stratigraphies simples s'observent bien sûr plus fréquemment dans les structures de faible volume. Apports massifs de matériaux hétéroclites ou homogènes, ces sédiments concernent particulièrement les trous de poteau, structures destinées à être rebouchées immédiatement après leur excavation. Les pierres de calage de poteau sont peu fréquentes sur le site de Bellevue. Quelques blocs volumineux ont été rencontrés dans certaines structures (15, 37, 58, 60) ainsi qu'un cas de calage particulièrement bien organisé (59).

Souvent, le remplissage est constitué de limons fins plus ou moins argileux, brun-jaune, assez compactés. Cependant les plaquettes de schiste local en vrac, également compactées, constituent le type de comblement majoritaire, notamment dans les structures les plus profondes.

Les sept fosses montrent des remplissages très similaires et nous verrons également qu'elles n'ont fourni qu'une infime partie du mobilier archéologique. Les fosses 11, 13 et 16 étaient comblées par un sédiment limoneux compact, brun-jaune, mêlé de fragments d'argile cuite et de charbons de bois. Les plaquettes de schiste, rares, étaient de petites dimensions et très altérées. Des plaques de schiste pourpre ont été retrouvées dans la fosse 16.

La fosse 64 contenait, dans une matrice argilo-limoneuse brune, des plaquettes de schiste en plus grand nombre associées à quelques blocs de la même roche. Le fond de la fosse, orientée suivant les diaclases naturelles du substrat, était tapissé d'une couche gris-jaunâtre de type pseudo-gley (eau stagnante ?). Aucun mobilier n'a été recueilli dans cette structure.

Le comblement de la fosse 65 était composé de plaquettes de schiste en vrac dans une matrice limoneuse très indurée. De petits charbons de bois, des nodules de terre cuite et un fragment de céramique, inexploitable, en constituaient les seuls éléments archéologiques. Les fosses 55 et 56 montraient un remplissage entièrement constitué de grosses plaquettes de schiste local dans une matrice limoneuse très pauvre, avec une dizaine de blocs volumineux de la même roche. Ces deux structures étaient vierges de tout mobilier.

Les fossés

Les stratigraphies observées dans les fossés de petit gabarit sont toutes similaires (un ou deux types de matériaux, homogénéité des sédiments). Les remplissages sont principalement constitués de limons fins, brun-jaune à ocre-jaune, et ne laissent apparaître aucun litage excepté dans le cas de la coupe 404 (fig. 7), où de petites plaquettes de schiste trahissent le comblement progressif. Parfois, les limons observés sont plus ou moins graveleux et quelques pierres viennent troubler l'homogénéité de l'ensemble. Le cas le plus fréquent reste néanmoins celui qui présente deux couches distinctes, en l'occurrence un ensemble de petites plaquettes de schiste plus ou moins lité qui tapisse le fond de la structure, surmonté de limons fins. La matrice de la couche à plaquettes est toujours limoneuse

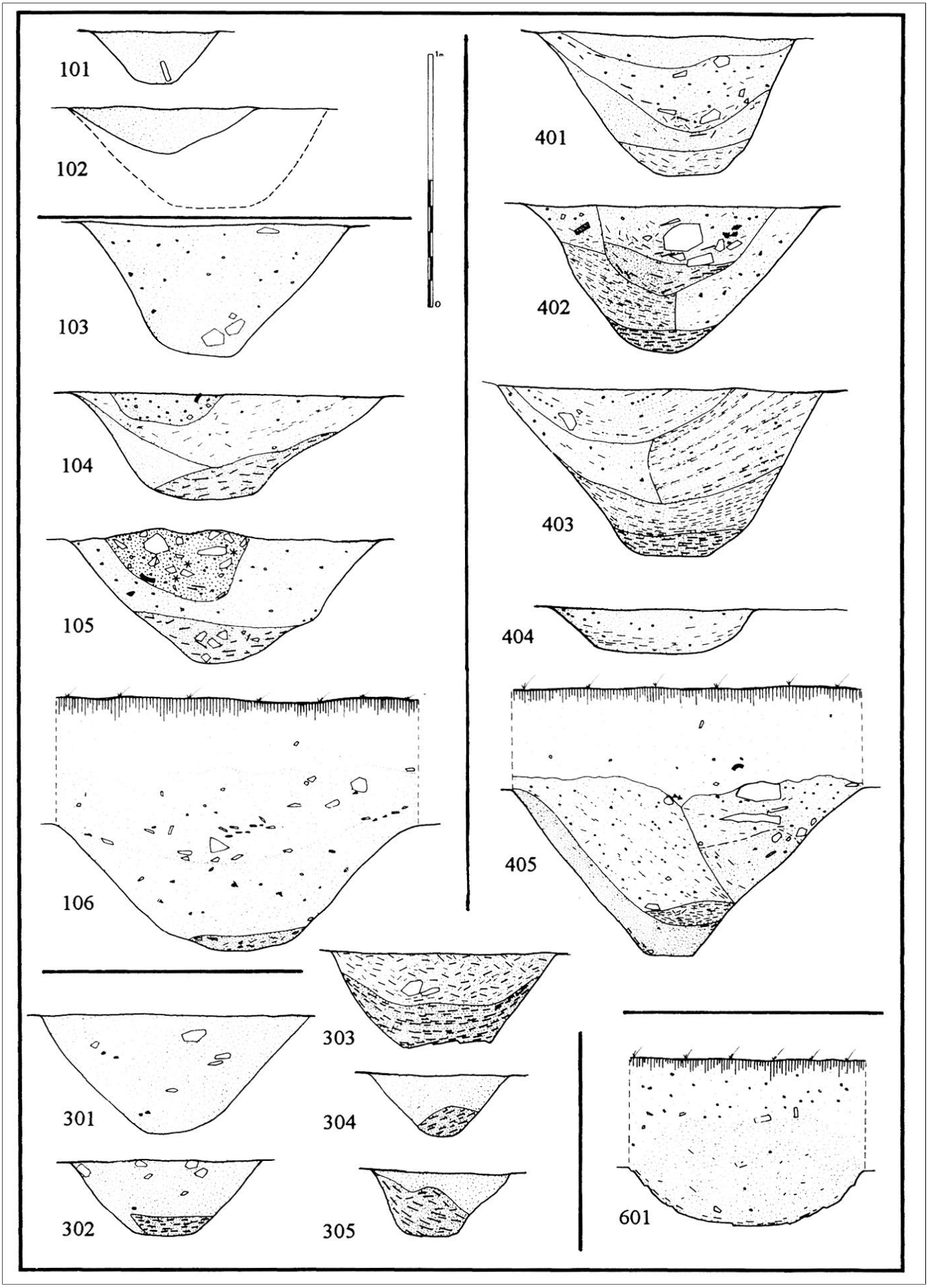

Fig. 7 : Bellevue, Augan (56). Coupes stratigraphiques des fossés 100, 300, 400 et 600 [voir légende fig. 8] (S. Hinguant, AFAN).

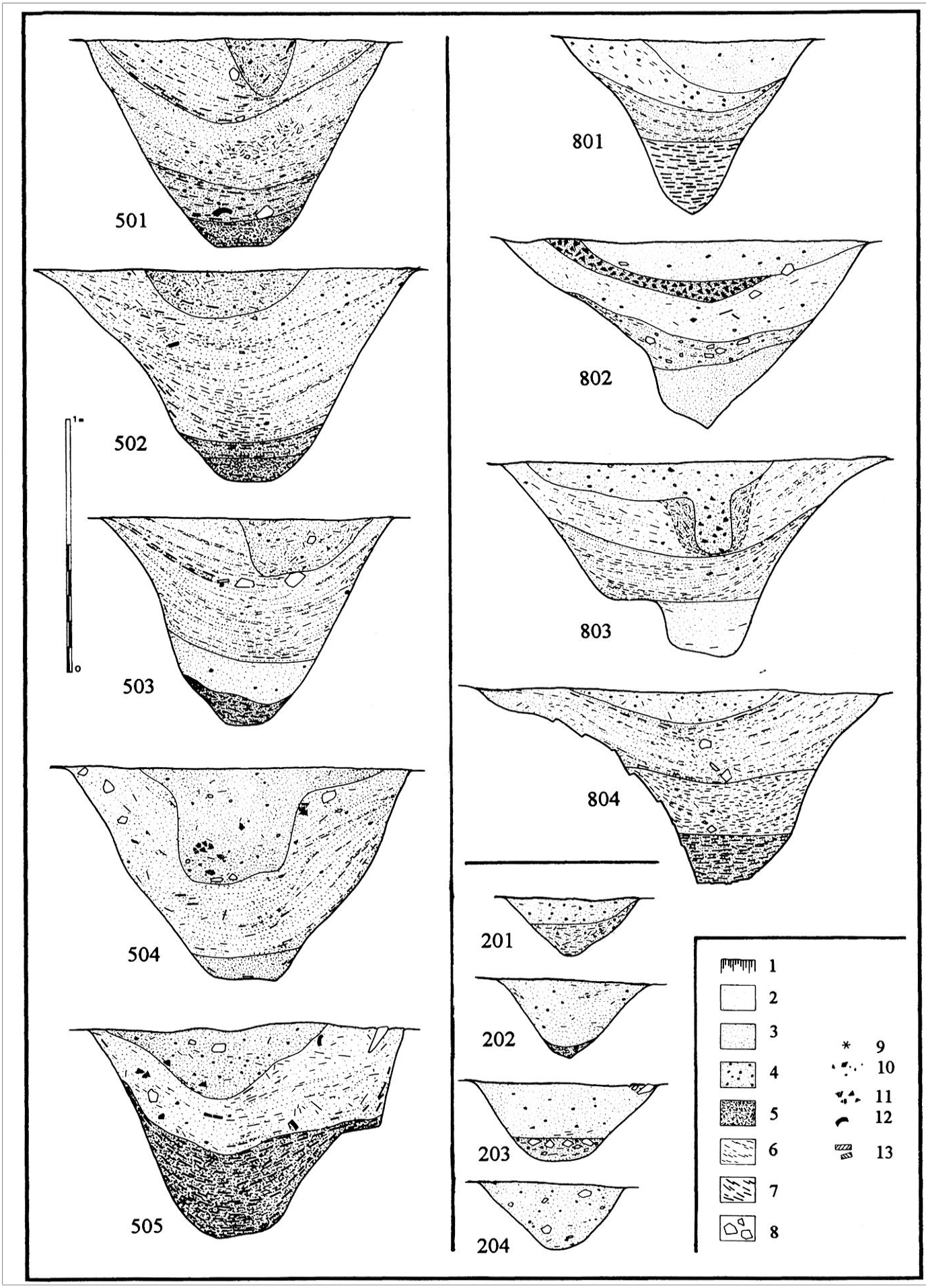

Fig. 8 : Bellevue, Augan (56). Coupes stratigraphiques des fossés 200, 500 et 800 [Légende : 1. Sol actuel, horizon Ao; 2. Limon fin ocre-jaune; 3. Limon brun-jaune; 4. Limon graveleux brun-jaune; 5. Terre argilo-limoneuse brun-foncé; 6. Plaquettes de schiste de petites dimensions ou très altérées; 7. Plaquettes de schiste à 5 cm.; 8. Pierres; 9. Scories; 10. Charbons de bois; 11. Nodules d'argile cuite; 12. Céramique; 13. Plaques d'argile cuite. Les combinaisons de graphismes sont possibles (S. Hinguant, AFAN).

et un peu plus brune que celle de la couche sus-jacente. Seul le cas de la coupe 303 est quelque peu différent puisque la couche limoneuse supérieure est ici remplacée par des plaquettes de schiste et des pierres en vrac. Le remplissage du petit fossé 600 est, quant à lui, très homogène sur l'ensemble de son tracé (coupe 601).

Des petits charbons de bois et des éléments de terre cuite (clayonnage, plaques de cuisson) constituent les rares indices archéologiques retrouvés dans ces remplissages qui globalement n'ont fourni que très peu de céramiques sur l'ensemble du site (exceptée l'extrémité occidentale de 300).

Stratigraphies complexes des fossés

Elles concernent toutes les sections qui n'ont pas été mentionnées ci-dessus et d'une manière générale tous les fossés de largeur et de profondeur importantes. La coupe 106 (fig. 7) fera à ce titre exception et servira de transition puisqu'elle montre un remplissage relativement homogène, similaire à ceux évoqués précédemment, mais dans un profil large et assez profond.

Les différentes coupes étudiées ont toutes montré un comblement de fond traduisant une sédimentation lente, composée de limons fins homogènes ou de plaquettes de schiste (souvent de grandes dimensions) dont le litage est très perceptible. Les racines de ces strates sont parfois plaquées sur une des parois, ce qui indique vraisemblablement le côté où se situait le talus qui a fourni les matériaux. Le fond de ces structures est parfois très organique, en particulier dans le cas du fossé 500 (matrice limoneuse noire et nombreuses radicelles). Dans d'autres cas, on a quelquefois l'impression d'un comblement plus rapide, où les matériaux sont hétéroclites ou moins organisés (fig. 7, coupes 104, 105).

A partir de ce fond commun à tous les fossés relativement profonds, nous observons deux types de stratigraphies différents. Le premier concerne les fossés ayant continué de se combler progressivement, montrant une stratification régulière avec un litage assez perceptible des couches. C'est le cas des coupes du fossé 800 (fig. 8). Seule la coupe 803 montre une coupure dans le litage, due à un recreusement correspondant à un trou de poteau (62). La coupe 802 présente une strate de terre cuite dans un secteur ayant livré un rejet de foyer à 30 cm de profondeur. Le fossé 500 pourrait aussi être placé dans cette première catégorie si ce n'était le recreusement observé en sommet de stratigraphie qui vient interrompre la régularité du remplissage. Ce recreusement est particulièrement prononcé au sud du fossé (coupes 505 et 504) et s'amenuise progressivement vers le nord de celui-ci (coupes 503 à 501). Il est caractérisé par un remplissage de matériaux hétéroclites (graviers, plaquettes de schiste, nodules de terre cuite, pierres et charbons de bois) dans une matrice limoneuse brun-jaune plus soutenue que celles des couches sus-jacentes. Les profils des deux fossés de partition interne de l'enclos (n° 500 et 800) montrent en tout état de cause une nette dissymétrie interprétée comme un probable curage des structures. La céramique contenue dans les fossés 800 et 500 se situait plutôt dans les strates intermédiaires, en milieu de comblement, ainsi qu'en surface, notamment dans le fossé 500.

Le deuxième type de stratigraphie complexe concerne essentiellement le fossé 400 (fig. 7). Il s'agit du cas des comblements dissymétriques du type «fossé palissadé». Cette coupure dans la stratification est particulièrement nette sur les coupes 402 et 403 mais ne se retrouve curieusement pas au nord du fossé (coupe 401). Les sections 402 et 403 semblent indiquer que le recreusement réalisé pour l'installation d'une palissade est intervenu dans le comblement d'un fossé préexistant.

Au sud du décrochement situé devant «l'entrée orientale», la coupe 405 diffère quelque peu de ce schéma, comme si la palissade avait été décalée vers la paroi ouest de la tranchée, occasionnant un comblement plus homogène du côté opposé. La phase ultime du remplissage peut s'expliquer par deux phénomènes différents: soit la tranchée a fini de se combler après la destruction de la palissade, soit le fossé a de nouveau été curé comme semble l'indiquer la stratigraphie 402 où les sédiments superficiels, symétriquement opposés, sont tronqués par un profil en auge rempli de matériaux fins (fossé ouvert) puis hétéroclites (apport massif d'éléments variés dont quelques gros blocs pour combler la dépression).

Remarques sur les comblements

Processus et interprétation

Les processus de mise en place des sédiments dans les fossés sont, d'après l'examen des stratigraphies, de deux ordres : un comblement naturel plus ou moins rapide (donc plus ou moins homogène) selon le talus ou la pente qui alimente l'excavation en matériaux. Un comblement massif souvent d'origine anthropique, caractérisé par des sédiments hétérogènes dont le litage n'est pas perceptible. Une remarque générale s'impose néanmoins quant à la vitesse de sédimentation dans les fossés ouverts. S'il est certain qu'un talus non végétalisé et de surcroît de pendage assez important peut fournir des colluvions comblant rapidement le fossé, il faut relativiser le phénomène dès lors que l'on considère une couverture végétale, même basse, sur les pentes de ce talus. Cette végétation devait d'ailleurs se mettre en place progressivement peu de temps après l'édification du talus et protéger effectivement les parois de l'érosion, même si, à long terme, le colluvionnement est inévitable. Mais dès lors, la stratification devient souvent perceptible, même dans des matériaux homogènes. Inversement, un comblement très rapide peut se produire lors d'une averse d'orage violente, à plus forte raison si la topographie du site accuse une certaine pente.

Matériaux hétéroclites et allochtones divers

De grosses pierres isolées ou en amas ont été mises au jour. Il s'agit toujours de schiste local, qui n'a visiblement pas été travaillé, mais dont la taille de certains blocs reste notable (supérieur à 50 cm de longueur pour le bloc isolé du fossé 100 en carré H11) (fig. 9). Un amas de pierres, sur deux mètres de long, comblait la partie supérieure du fossé 300 à l'aplomb de l'extrémité orientale du fossé 200, justement à l'endroit où le profil de la structure change d'aspect. Coïncidence ou comblement intentionnel suite à un aménagement de l'enceinte ? L'amas n'était en tout cas pas appareillé et les pierres étaient de dimensions très diverses (blocs et dalles de schiste).

Par ailleurs, quelques galets proviennent de fossés, essentiellement 300 et 500. Certains ont subi une chauffe et présentent une desquamation caractéristique. Un fragment de galet de quartz est fortement rubéfié.

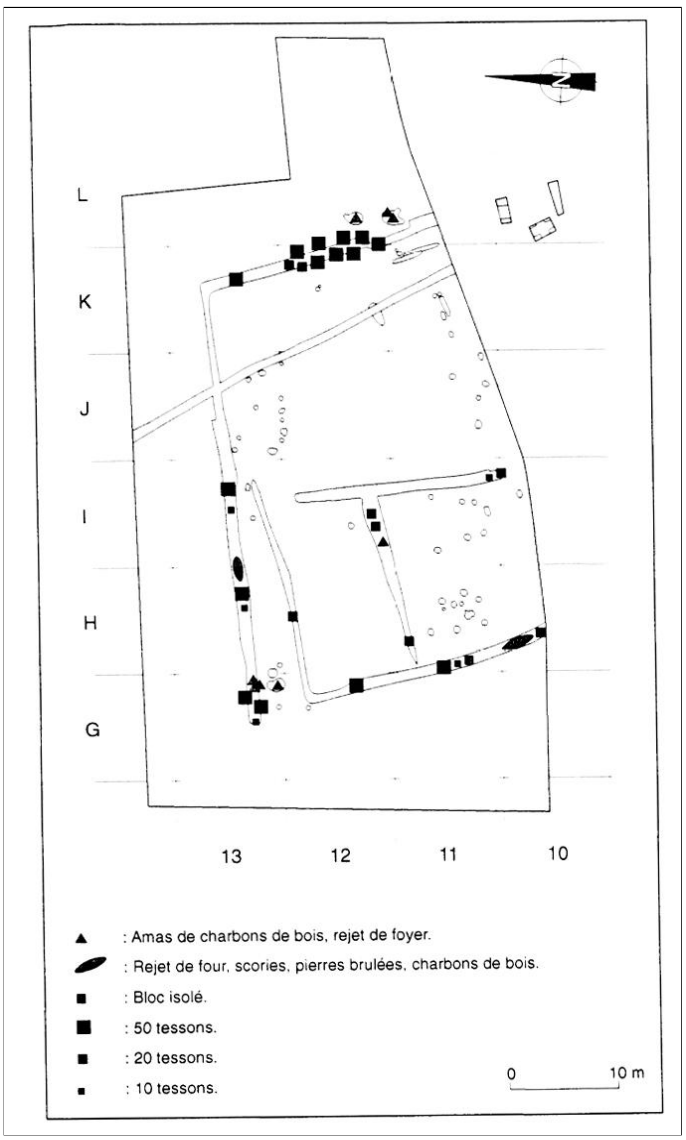

Fig. 9 : Bellevue, Augan (56). Répartition du mobilier archéologique (S. Jean, AFAN).

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

LA CÉRAMIQUE

Un total d'environ 1200 fragments de céramiques gauloises a été mis au jour sur le site de Bellevue, sur une superficie d'étude équivalente à environ 2000 m². Il s'agit là d'un chiffre relativement honorable au regard de certains sites récemment fouillés de l'est de la région et datés de la même période. On peut ainsi mentionner l'exemple de l'habitat du Bas-Chesnay à Hédé (Ille-et-Vilaine) qui a livré 450 tessons pour une surface décapée de 1800 m² (Béguin, 1995), ou encore celui des Jeusseries à Retiers (Ille-et-Vilaine), dégagé sur 9000 m² et où a été découvert un ensemble de 2700 fragments de poteries (Le Goff, 1997). Plus à l'ouest, la fouille du site du Braden II à Quimper (Finistère) a permis de récolter 1000 tessons sur une surface d'étude de 250 m² (Le Bihan, 1984).

Le chiffre avancé pour le site de Bellevue doit cependant être relativisé. Rappelons, en effet, que l'habitat a fait l'objet d'une fouille presque intégrale des structures, sur la superficie délimitée par l'emprise routière, alors que d'ordinaire, les sites font l'objet d'une fouille souvent partielle des zones décapées.

Dans l'ensemble, le mobilier est bien conservé. Peu érodés, les fragments sont concentrés à divers endroits, dans le comblement des fossés de l'habitat. Ils semblent correspondre à des rejets détritiques effectués dans des structures non entretenues, en cours de comblement, ou encore associés à des remblais volontaires de matériaux de calage. La carte de répartition du mobilier (fig. 9) confirme les phénomènes de concentrations observés depuis une quinzaine d'années sur les sites régionaux. Les rejets anthropiques de mobilier céramique dans les fossés se localisent effectivement essentiellement à trois niveaux.

Le premier correspond aux fossés situés à proximité des zones de trous de poteaux (exemples des fossés 100 et 800), emplacement présumé, par déduction, de l'espace d'habitation. Le second correspond aux fossés délimitant des zones de passage. Enfin, on peut rencontrer une concentration abondante de mobilier en remblais de fossé palissadé lorsque l'installation de la palissade correspond à un aménagement secondaire, dans un fossé ouvert préexistant (exemple du fossé 400). Dans le cas d'aménagement primaire, le fossé est généralement immédiatement remblayé par le matériau extrait pour le creusement et réutilisé directement en calage.

L'absence de contexte céramique homogène ne permet pas de différencier de grands ensembles chronologiquement distincts. En raison des divers aménagements subis par l'habitat de Bellevue (*cf. infra*), le mobilier céramique se trouve mélangé dans les contextes archéologiques. La présentation de ce mobilier s'est donc donnée pour simple objectif de figurer les différents types de récipients rencontrés, illustrant de manière globale la durée d'occupation de l'établissement.

En l'absence de mobilier métallique et de mobilier d'importation (amphores vinaires par exemple), la datation de cet ensemble se base essentiellement sur des correspondances trouvées dans les abondants contextes régionaux, principalement concentrés sur la frange littorale septentrionale et sur la moitié ouest de la péninsule.

De l'ensemble des fragments de poteries découverts, nous pouvons estimer un nombre minimum (N.M.I.) de 128 vases rejetés sur le site, à partir desquels nous avons pu identifier 89 formes.

Les formes basses (hauteur/diamètre maximal 0,40) (Daire, 1992) sont représentées par les écuelles à profil en «S» (fig. 10, forme 1), avec ou sans fine cannelure labiale interne (largeur comprise entre 0,1 et 0,2 cm). Les céramiques de forme 1.a trouvent de très nombreuses références dans les contextes régionaux datés selon les auteurs de La Tène moyenne à La Tène finale. On peut ainsi mentionner à titre d'exemples des récipients provenant de l'habitat du Braden I à Quimper (Finistère) (Le Bihan 1984) ou encore du site des Ebihens à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor) (Daire, 1989, Excavations A et B).

Parmi les formes moyennes (0,40 h/dm 0,70), les céramiques les plus significatives correspondent aux «jattes à haut col» (fig. 10, forme 5). Figures classiques de la céramique armoricaine, elles sont présentes sur le site des Ebihens, précédemment évoqué, dans un contexte daté du IIIème au Ier siècle avant J.C. Sur le site du Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), elles sont regroupées dans la phase III ancienne de l'habitat, attribuée à une période comprise entre 250 et 150 avant J.C. (Menez, 1996).

On peut également mentionner les nombreux récipients tronconiques. De par leur ubiquité, les vases de type 6 se retrouvent assez fréquemment en Armorique dans des contextes chronologiquement variés, du début de La Tène ancienne, au Pouilladou à Prat (Côtes-d'Armor) par exemple (Le Goff, 1992, phase ancienne, forme 5), jusqu'à une

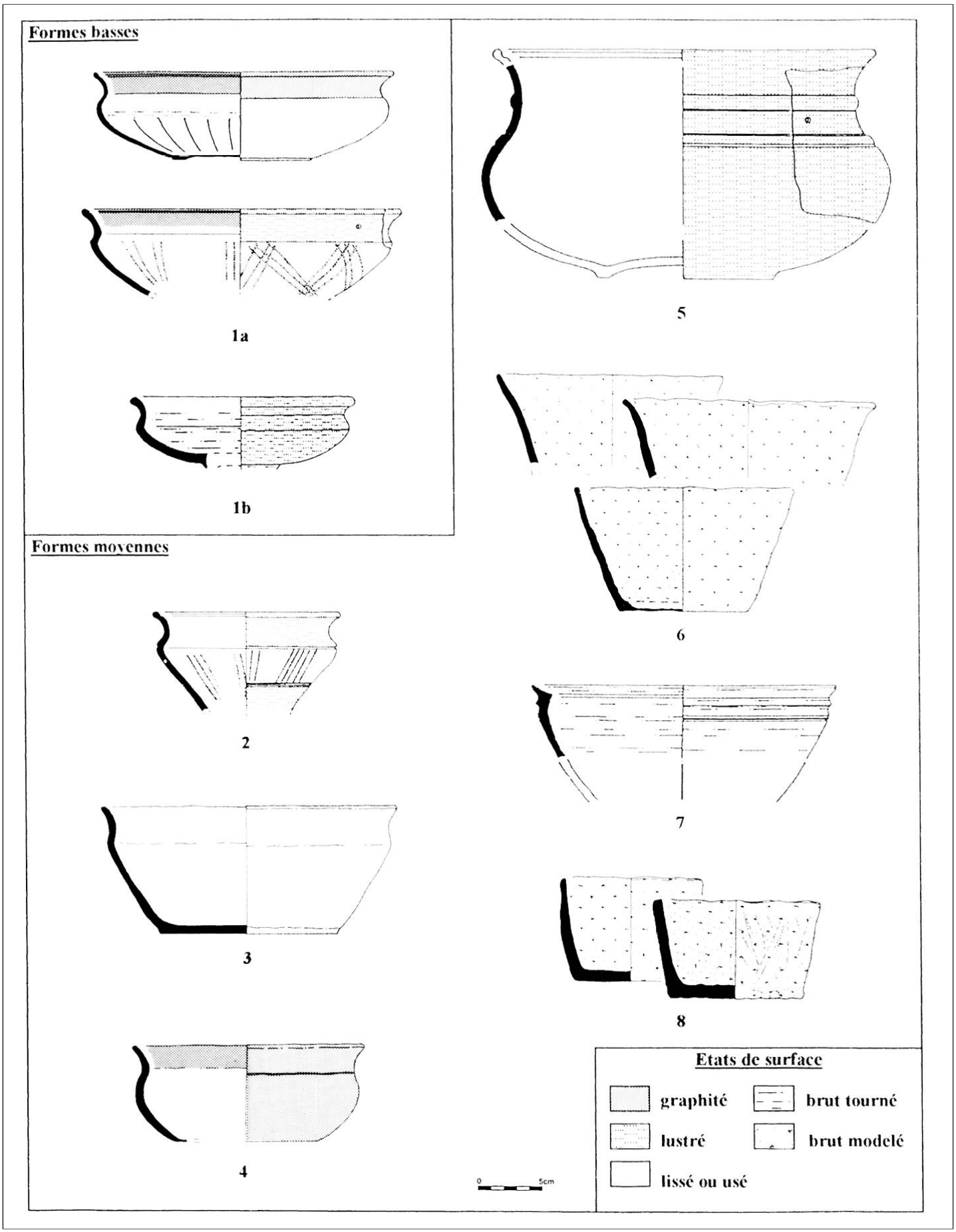

Fig. 10 : Bellevue, Augan (56). Typologie des formes céramiques, formes basses et moyennes (E. Le Goff, AFAN).

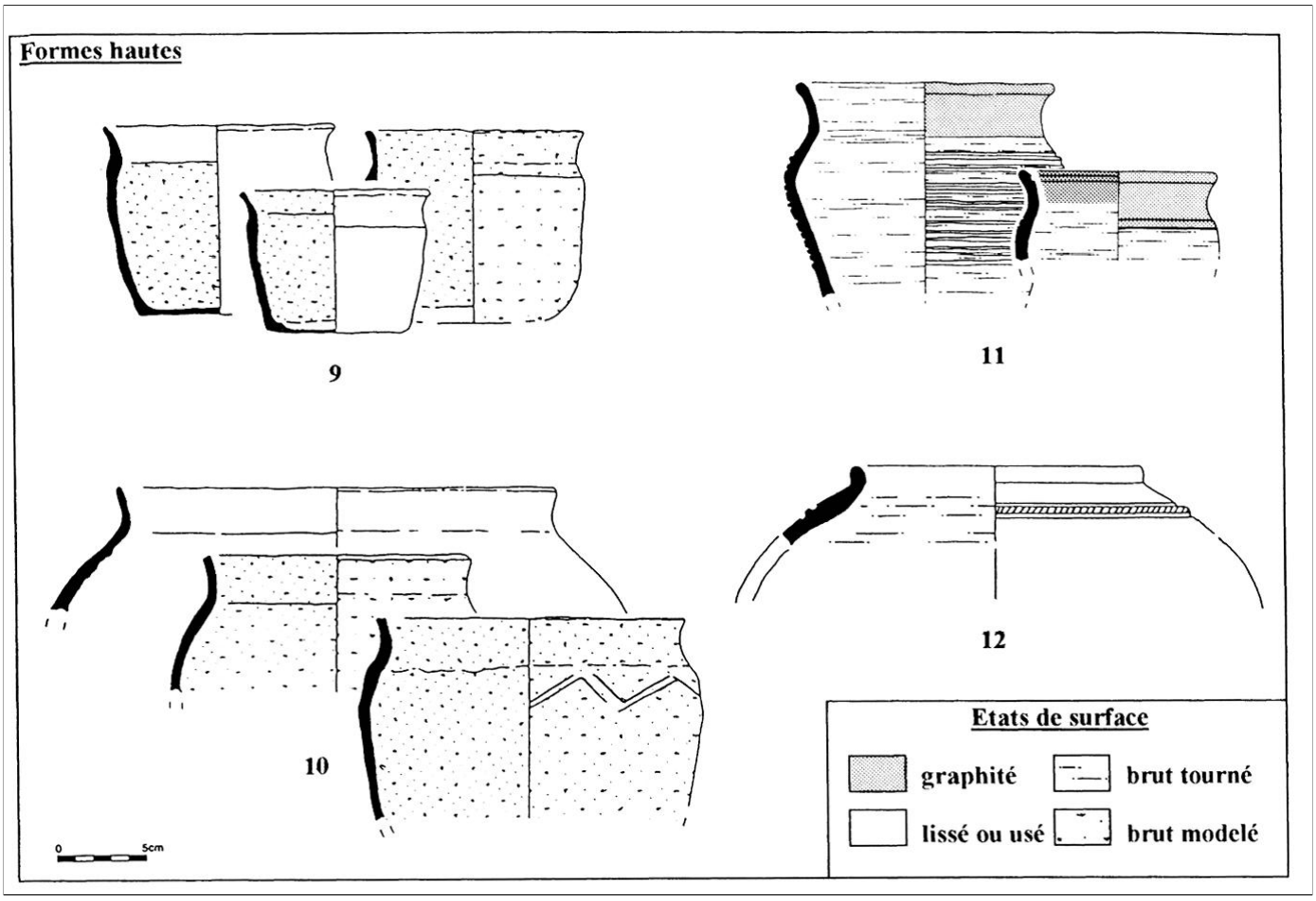

Fig. 11 : Bellevue, Augan (56). Typologie des formes céramiques, formes hautes (E. Le Goff, AFAN).

phase assez récente de La Tène comme aux Ebihens à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor) (Daire, 1989, Excavation A, p. 94, Pl. 20 n° 4). Signalons, enfin, que le site d'habitat des Jeusseries à Retiers (Ille-et-Vilaine) a livré de nombreux récipients similaires dont le rejet est vraisemblablement daté de la seconde moitié du IIème siècle avant J.C. (Le Goff, 1997).

Les formes hautes (fig. 11) sont, quant à elles, définies par un rapport hauteur/diamètre maximal supérieur ou égal à 0,70.

Les formes 10 semblent trouver des analogies dans des contextes plutôt de La Tène Moyenne. On citera quelques similitudes avec des exemplaires découverts dans le souterrain de Kerellen à Tréglonan (Finistère) (Le Goffic, 1985, n° 7 à 9), mais c'est avec certains vases provenant du souterrain de Bellevue à Plouegat-Moysan (Finistère), daté tardivement selon nous (Giot *et al.*, 1968) de la fin du IIème siècle avant J.C., que ces récipients rencontrent le plus de correspondances.

Les pots à profil en «S» de type 11 trouvent, en ce qui les concerne, des similitudes avec des récipients du site du Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), datés de la fin de La Tène moyenne ou de La Tène finale (Menez, 1996, phase III, forme 22), ou encore dans le souterrain de Bellevue à Plouegat-Moysan précédemment cité (Giot *et al.*, 1968, n° 19, 20, 33).

En ce qui concerne l'ornementation des poteries, on notera la présence de décors lustrés ou graphités de type rayonnant (Le Goff, 1994), réalisés à l'aide d'un objet à pointe émoussée avant cuisson des céramiques (1).

Très fréquents dans les contextes régionaux de la fin de La Tène moyenne et de La Tène finale, ils se développent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des récipients majoritairement ouverts ou semi-ouverts. Dans le cas présent, il s'agit d'écuelles basses de forme 1.a et d'écuelles moyennes de type 2. Ils s'organisent le plus souvent verticalement, à partir du fond vers l'épaulement, en lignes droites répétées, simples, groupées, croisées, en chevrons, en trame croisillonnée, ou encore en lignes brisées tel le motif en zigzag. Au Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor) ils appartiennent à la phase III du site définie de manière assez large et datée de l'ensemble du IIIème siècle et de la première moitié du IIème siècle avant J.C. (Menez, 1996). Ils sont, par ailleurs, très fréquents dans le contexte du fossé de l'avant-cour du camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) précisément daté de la fin du IIème siècle avant J.C. (Le Goff, 1994).

Bien qu'inédit, le décor de type lustré curviligne (fig. 12, n° 100.8) se rattache à une série peu nombreuse de productions décorées, sporadiquement présentes en Bretagne. Il s'agit d'un motif complexe, organisé en frise horizontale, fondé sur des ondulations enchaînées à des spirales. Le site de Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor) a livré quelques décors lustrés localisés sur le fond de certains récipients, à l'intérieur ou à l'extérieur, qui évoquent le même principe ornemental (Menez, 1996, décor 31). Ils sont attribués à la phase III récente du site du Boisanne, datée du IIIème siècle jusqu'au milieu du IIème siècle avant J.C.

(1) Les décors graphités de type rayonnant sont en fait très minoritaires par rapport aux décors lustrés.

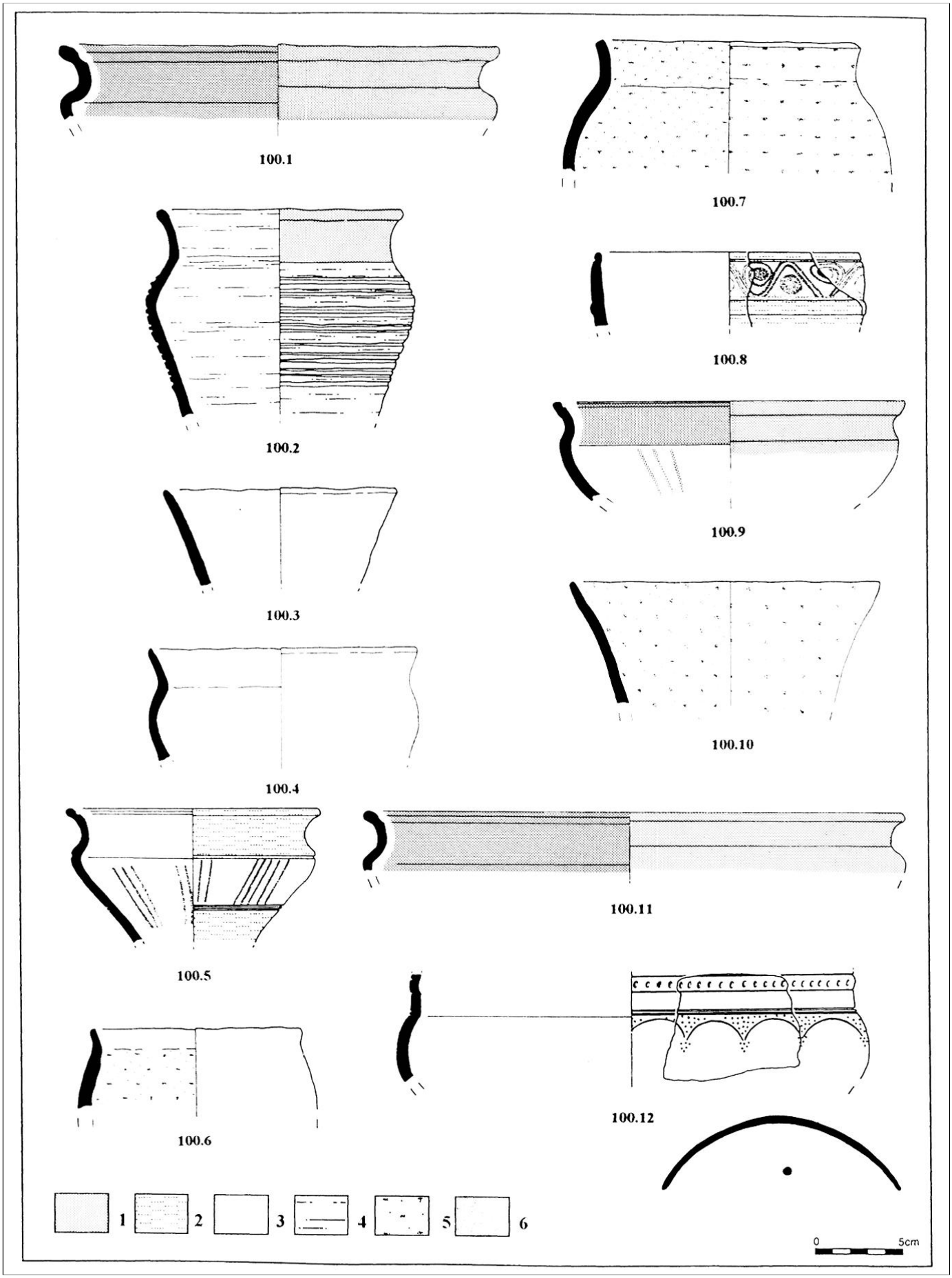

Fig. 12 : Bellevue, Augan (56). Mobilier du fossé 100, états de surface des céramiques. 1. Graphite; 2. Lustré; 3. Lissé ou usé; 4. Brut tourné; 5. Brut modelé; 6. Hématite (E. Le Goff, AFAN).

On peut également rappeler, même si la technique décorative est différente (incision), le très bel exemplaire de jatte à haut-col de La Tène moyenne, découvert à Parc ar Groas à Quimper (Finistère), et qui présente également un motif de spirale enchaînée se développant en frise horizontale. Ce récipient est cependant apparenté, selon l'auteur, à La Tène finale (Giot, 1978).

Les décors de stries et de cannelures, dont le développement très fortement marqué dans les contextes régionaux de la fin de La Tène moyenne et de La Tène finale est lié à la diffusion du tour rapide de potier, se manifestent sous différents aspects.

Il s'agit de décors d'une cannelure fine simple, souvent localisée à hauteur d'épaulement des récipients (délimitant ainsi le col du reste du vase) ou parfois à mi-panse sur les écuelles basses, des décors de stries multiples larges ou fines couvrant une grande partie des surfaces externes des céramiques de forme 11, ou encore des décors de cannelures multiples localisées cette fois sur la zone haute des récipients.

Les cordons larges, repoussés de l'intérieur ou rapportés, généralement ici encadrés par deux très fines cannelures, se rapportent aux «jattes à haut col». On peut mentionner, à ce titre, les nombreux exemples de céramiques ornées de larges cordons de l'excavation A du site des Ebihens (Côtes-d'Armor) (Daire, 1989) ou de ceux de l'habitat du Braden I à Quimper (Finistère) (Le Bihan, 1984), datés du IIIème au Ier siècle avant J.C. Il existe également des cordons plus fins, parfois soulignés d'une fine cannelure ou bordés d'une cannelure plus large.

Ornement rudimentaire par excellence, les décors incisés ont une origine lointaine. Leur présence se manifeste déjà au Premier Age du Fer et perdure à la période de La Tène. Ils se développent la plupart du temps au niveau des épaulements de récipients modelés et frustres (forme 10), sous forme d'incisions verticales ou obliques simples ou organisées en chevrons. Notons seulement deux exceptions. La première, un décor fragmentaire d'incisions curvilignes situées à l'intérieur d'une écuelle, sur le fond, semble correspondre à une composition plus complexe (fig. 15, n° 400.10). La seconde consiste en de simples incisions inclinées, disposées sur un large cordon (fig. 15, n° 300.23).

En ce qui concerne les décors estampés, ils dérivent tous du style curvilinéaire ou «style en arc» définis par Schwappach (Schwappach, 1969) et apparaissent en Bretagne, selon lui, dès le début du IVème siècle avant J.C. Des études de mobilier découvert plus récemment ont permis de préciser une évolution de ce style (Le Goff, 1992; Chérel, 1994).

Le décor figuré sur la face interne d'un fond d'écuelle fait partie des éléments identifiés les plus anciens (comme les quelques lèvres à large cannelure interne) retrouvés sur le site de Bellevue (fig. 16, n° 500.3). Il correspond à une série de décors complexes, de motifs estampés organisés, caractéristiques des ensembles régionaux de la seconde moitié du IVème siècle et du début du IIIème siècle avant J.C. (Le Goff, 1992). Ces décors s'organisent en constructions géométriques, très souvent en étoile ou en losange, et sont constitués de plusieurs motifs estampés (généralement des arceaux et des ocelles). Ils peuvent aussi bien se retrouver sur la face interne ou externe des fonds d'écuelles, parfois les deux.

Les décors d'arceaux associés à des assemblages de motifs en «pendentif» ou «grappe» sont, quant à eux, caractéristiques des productions estampées apparaissant au début du IIIème siècle avant J.C (fig. 12, n° 100.12 et fig. 14, n° 300.17). A titre d'exemples, des individus de l'excavation A du site des Ebihens à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor), datée du IIIème au Ier siècle avant J.C., présentent ce type d'ornementation (Daire, 1989, Pl. 19 n°92, Pl. 18 n°1, Pl. 27 n°4). Signalons également deux céramiques provenant du site du Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), issues d'un contexte de transition entre La Tène ancienne et moyenne, raccordé plus largement à la phase II du site (Menez 1996, n° 61.17 et 61.22).

Enfin, signalons la présence d'un décor peint à l'hématite, couvrant la surface externe du col d'un récipient (fig. 13, n° 100.13). Ces enductions, assez rares comparativement au volume du mobilier céramique découvert dans les divers contextes régionaux laténiens, correspondent vraisemblablement à des productions assez luxueuses de la poterie armoricaine. On évoquera en référence les différents vases provenant du souterrain de Bellevue à Plouegat-Moysan (Giot *et al.*, 1968), déjà mentionné.

Les très nombreuses analogies avec les récipients régionaux montrent que le mobilier céramique du site de Bellevue à Augan s'intègre parfaitement dans un contexte armoricain «classique» de La Tène moyenne et du début de La Tène finale. Ces références chronologiques définies par les nombreuses découvertes du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan, témoignent d'une occupation du site du début du IIIème siècle jusqu'à la fin du IIème siècle avant J.C., voire le début du Ier siècle avant J.C.

Cependant, plusieurs éléments illustrent des influences nettement orientales dans le mobilier archéologique découvert. L'exemple le plus caractéristique correspond aux formes tronconiques 7. Ce dernier type de récipient, inconnu des contextes armoricains occidentaux, trouve ses correspondances les plus proches dans les formes tronconiques, majoritairement à lèvre à cannelure sommitale, communément appelées lèvre en «Y», se rencontrant sur de nombreux sites de La Tène moyenne et finale du sud-est de l'Ille-et-Vilaine. Les sites des Jeusseries à Retiers, dans un contexte daté de l'ensemble du IIème siècle avant J.C. (Le Goff, 1997) ou du Bas-Chesnay à Hédé (Béguin, 1995) en ont livré un certain nombre.

Le récipient globulaire de type 12 avec son décor incisé sur cordon est également très proche d'une série de récipients analogues découverts très récemment sur le site néolithique du Haut-Mée à Saint-Etienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) (Cassen et Hinguant, 1996) et attribuables au IIème siècle ou au Ier siècle avant J.C.

MOBILIER DIVERS

L'idée d'influence orientale, au niveau de certaines formes de céramiques, est confirmée sur le site de Bellevue par la présence abondante de plaques de cuisson mobiles en argile cuite (fig. 17).

Inconnu là encore des contextes occidentaux, ce type de mobilier semble très nettement correspondre à une coutume ou à une tradition très orientale du Massif Armoricain, centrée sur l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne. Ces objets étaient disposés sur les braises des foyers et permettaient une cuisson indirecte similaire aux pierrades que nous connaissons aujourd'hui. Leur épaisseur est variable, comprise entre 1,5 et 3,5 cm. Aucune indication de perforation, avant cuisson, comme c'est le cas sur le site des Jeusseries à Retiers (Le Goff, 1997), n'est perceptible dans le mobilier de Bellevue.

Par ailleurs, deux petites fusaïoles en terre cuite de forme bi-tronconique, de 1,2 cm et 1,8 cm de diamètre, ont également été découvertes sur le site et témoignent d'une activité textile, peut-être réduite au simple filage, au sein de

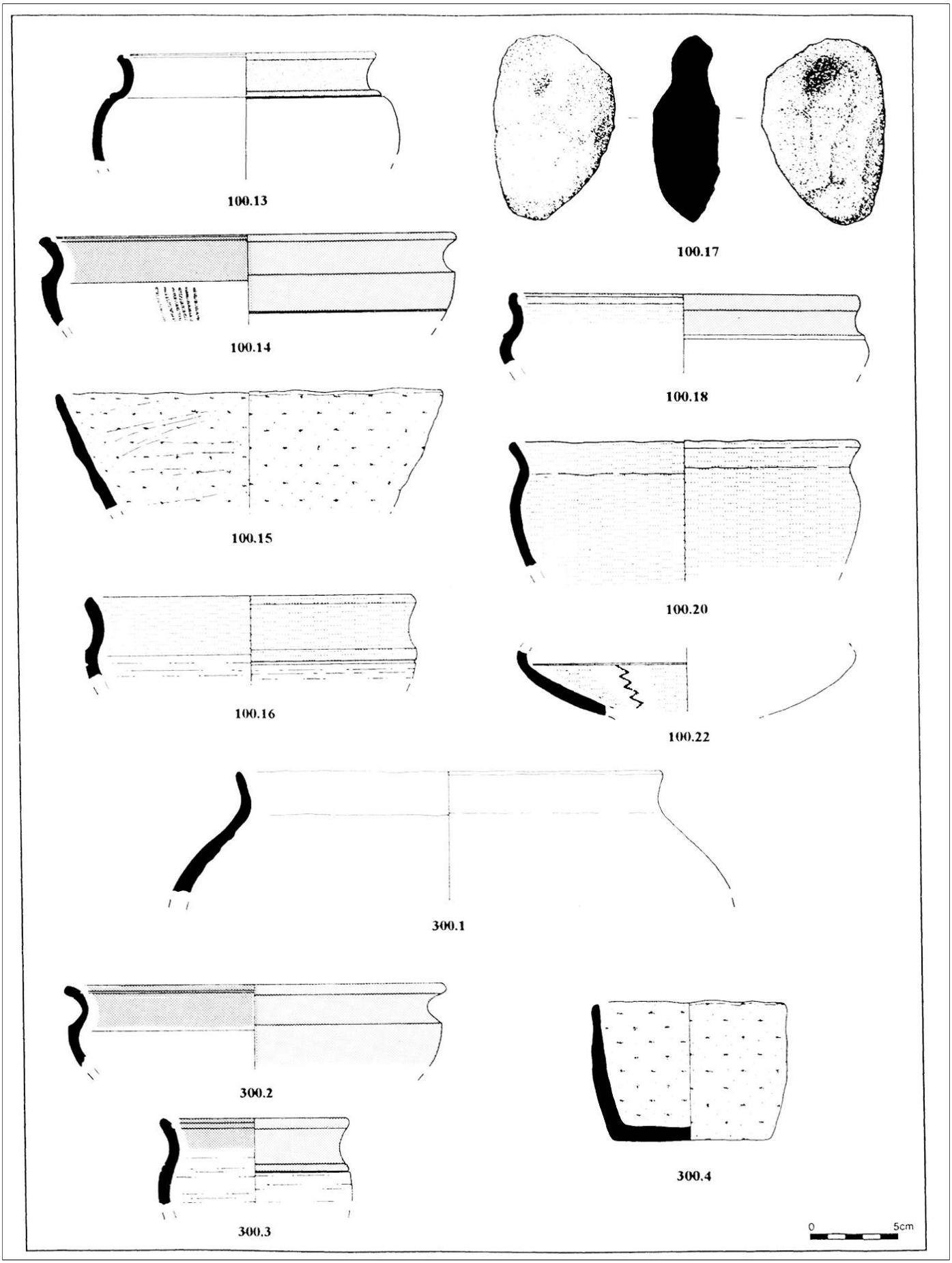

Fig. 13 : Bellevue, Augan (56). Mobilier des fossés 100 et 300, états de surface des céramiques (voir légende fig. 12) et ébauche de peson en grès (E. Le Goff et S. Hinguant, AFAN).

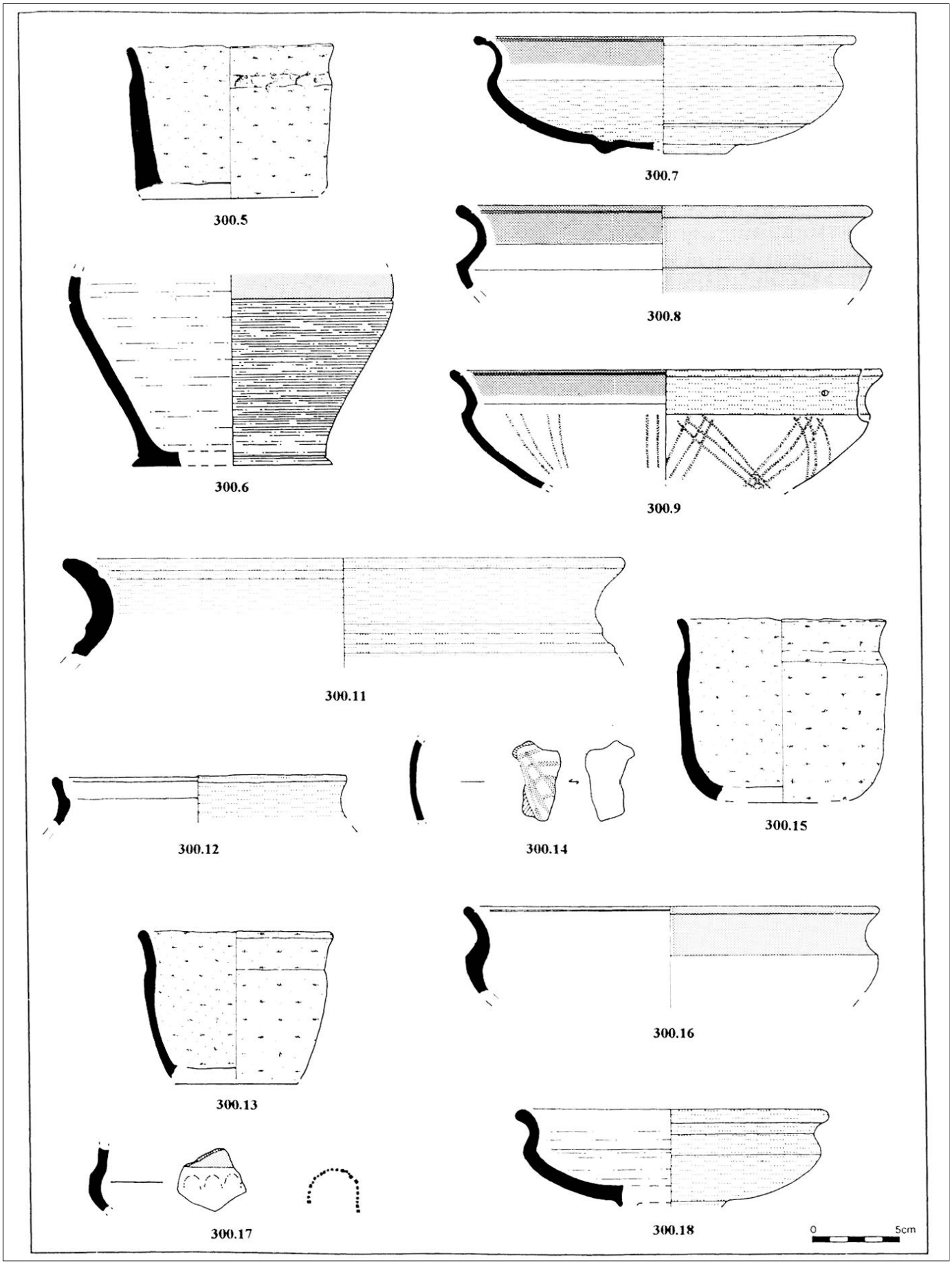

Fig. 14 : Bellevue, Augan (56). Mobilier du fossé 300, états de surface des céramiques (voir légende fig. 12) (E. Le Goff, AFAN).

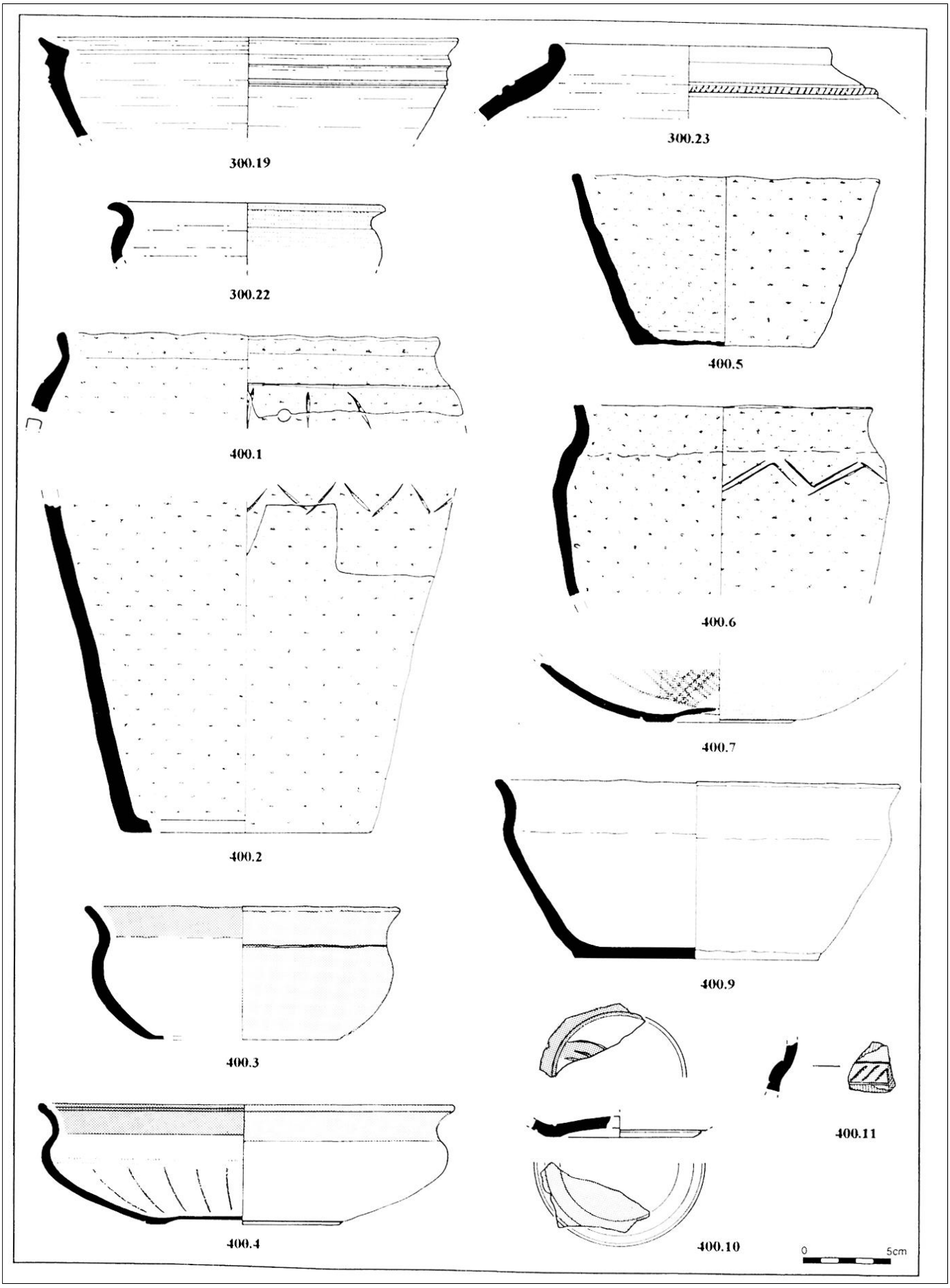

Fig. 15 : Bellevue, Augan (56). Mobilier des fossés 300 et 400, états de surface des céramiques (voir légende fig. 12) (E. Le Goff, AFAN).

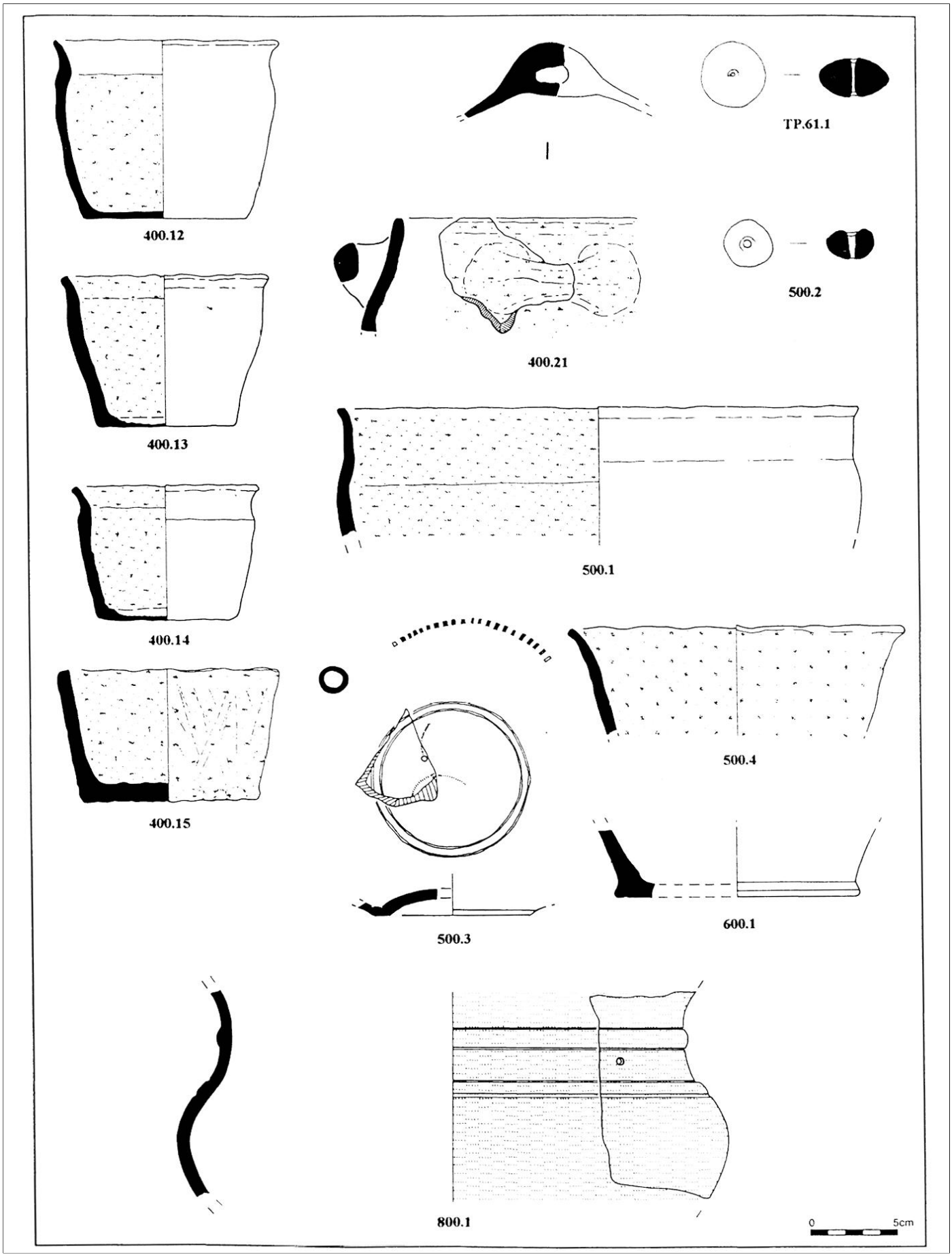

Fig. 16 : Bellevue, Augan (56). Mobilier des fossés 400, 500, 600, 800 et du trou de poteau 61, états de surface des céramiques (voir légende fig. 12) (E. Le Goff, AFAN).

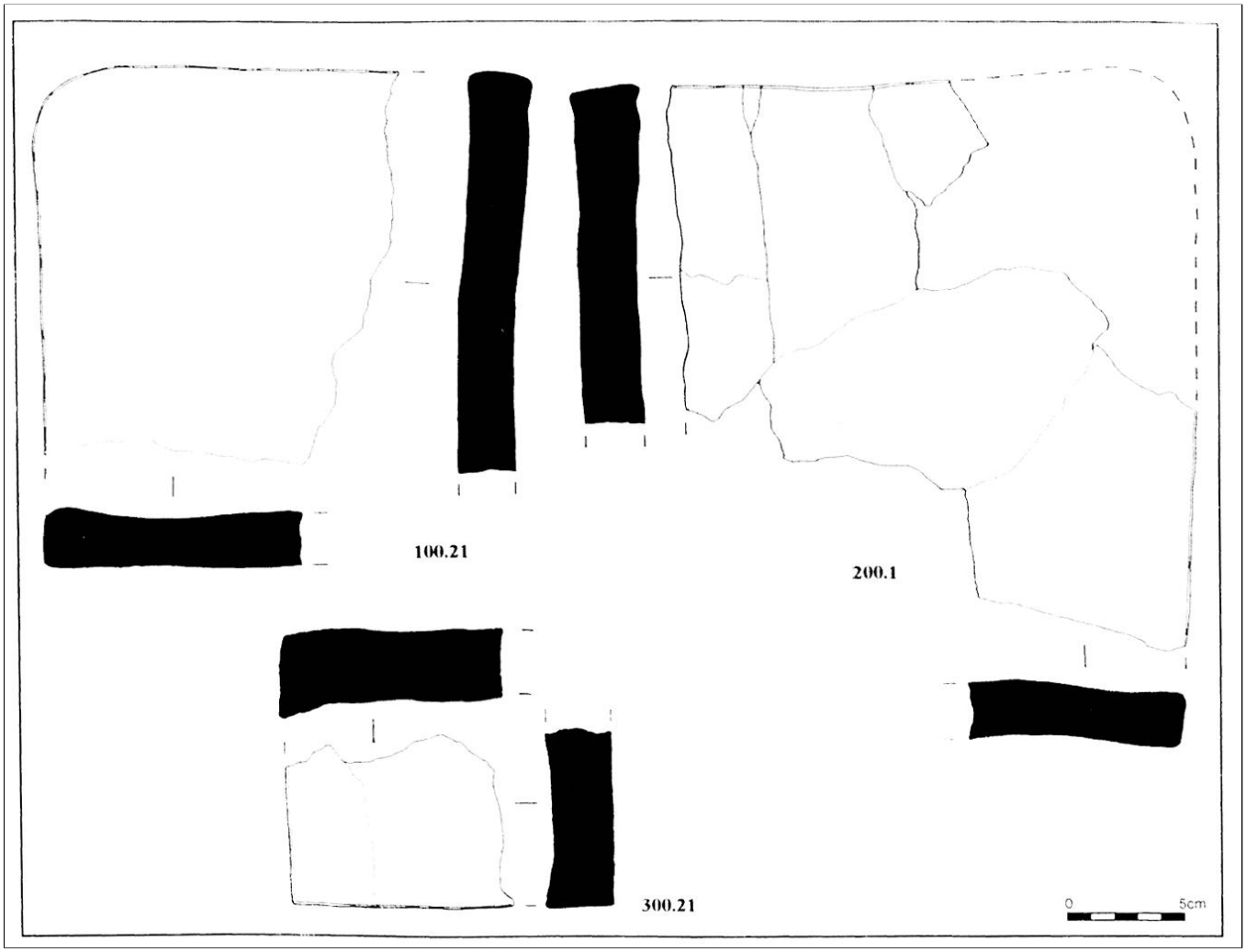

Fig. 17 : Bellevue, Augan (56). Plaques de cuisson mobiles en argile cuite (E. Le Goff et M. Dupré, AFAN).

l'établissement (fig. 16, n° 500.2 et TP 61.1).

Un seul objet en pierre a été récolté. Il s'agit d'une probable ébauche de peson travaillée dans un petit bloc de grès dont la tentative de percement avortée est bien visible sur chacune des faces dans la plus grande largeur de l'objet (fig. 13, n° 100.17). Ce peson a été découvert dans le fossé 100, associé à un rejet de four.

La relative homogénéité des comblements observés dans les structures de Bellevue a localement été perturbée par des éléments d'origine anthropique variés. Il n'est pas question ici de la céramique ou du petit mobilier archéologique en général, abordé ci-dessus, mais de matériaux méritant d'être mentionnés comme liés aux activités humaines. Il s'agit des rejets de foyers, des amas de charbons de bois, ainsi que de rejets de parois de fours (scories, pierres chauffées et rubéfiées) (fig. 9).

Quelques blocs de schiste pourpre ont par ailleurs été manifestement rapportés sur le site puisque les affleurements les plus proches se trouvent 500 m plus au nord (Barrois et Pruvost, 1938). Mais leur fonction est inconnue, bien que quelques-uns aient notamment été placés en calage dans les fosses de fondations de l'entrée est (st. 55 et 56). Un autre, de très gros volume, se trouve dans le comblement du fossé 100, sans association particulière.

Deux rejets probables de four ont été retrouvés dans les fossés 100 et 300, le premier étant beaucoup plus volumineux que le second. Ils constituaient le comblement final des structures et étaient composés de pierres plus ou moins chauffées, de terre cuite et de gros charbons de bois, figés dans une matrice argilo-limoneuse brune. Une scorie en forme de calotte, caractéristique des résidus de foyers de forge (Senn, 1991) a été retrouvée dans le fossé 500. Les pierres (schiste), brutes et non équarries, ont subi un chauffage plus ou moins important, simple rubéfaction sur une face ou éclatement en pelure d'oignon. Elles sont de dimensions variées, les plus gros blocs atteignant une vingtaine de centimètres.

Les charbons de bois proviennent du bois d'oeuvre et du combustible ayant alimenté les foyers domestiques et les fours. Sept essences ont été reconnues parmi lesquelles le chêne à feuilles caduques est dominant (tab. 1). Dans le fossé 100, le combustible lié au fonctionnement des fours se rapporte en majorité à des bûches provenant de grosses branches ou de troncs de chênes, matériau de choix propice au «petit feu» servant à une montée lente en température du four (Marguerie, 1993). L'amorçage du feu est quant à lui mis en évidence par la présence de petites branches (fagots) issues de plusieurs essences dont le noisetier, des Pomoïdés, le genêt et le *Prunus*, excellents combustibles fournissant de grandes flammes sur une courte durée («grand feu») (Marguerie, 1992). Les spectres anthracologiques étudiés à partir de ces différents lots de charbons de bois montrent donc à l'évidence un choix technologique dans les essences utilisées.

	fossé 100		fossé 300		fossé 500		fossé 800		fosse 13	
	nombre	masse (g)	nombre	masse (g)	nombre	masse (g)	nombre	masse (g)	nombre	masse (g)
chêne caducifolié *Quercus* sp.	30	10,57	171	584,2	9	4,55	101	27,56	73	51,58
noisetier *Corylus avellana*							2	0,01		
Pomoïdée			1	0,72			12	0,76	2	0,39
Prunus sp.							1	0,05	1	0,08
Genistae							2	0,08	1	0,17
Genêt	2	3,78							2	0,48
Ajonc *Ulex* sp.							2	1,01	3	0,24
TOTAL	32	14,35	172	584,9	9	4,55	120	29,47	82	52,94

Tab. 1 : Bellevue, Augan (56). Composition des lots anthracologiques (D. Marguerie, CNRS).

PROPOSITIONS DE RESTITUTIONS DE PLANS ET EVOLUTION DU SITE

AGENCEMENT DES STRUCTURES INTERNES

Le nombre peu élevé de petites structures à l'intérieur de l'enclos ne permet pas d'envisager la restitution de plans de bâtiments sur poteaux de grandes dimensions. Il reste qu'une partie non négligeable du site n'a pu être étudiée (hors emprise routière) justement à la limite d'un secteur où la fouille a mis en évidence la plus grande concentration de structures, et il est dès lors probable que nous n'ayons qu'une vision partielle de l'organisation spatiale de la ferme. C'est en effet dans le quart sud-ouest de l'enclos, isolé par les deux fossés de partition interne, que se situe l'ensemble de structures le plus dense. Au sein de cet agencement, un plan probable se dessine à partir du quadrilatère formé par les trous de poteau 39 à 42. Ces quatre structures, de dimensions et de formes similaires (diamètre moyen 50 cm, profondeur conservée moyenne 16 cm) peuvent en effet correspondre aux fosses de fondation des poteaux d'un bâtiment de type «grenier» tels ceux que l'on connaît aujourd'hui sur d'autres sites (Audouze et Buchsenschutz, 1989; Menez *et al.*, 1990,) (fig. 18). La structure 37, bien que moins profonde, pourrait être associée à cet ensemble, et donnerait au bâtiment un plan pentagonal, connu par ailleurs (Malrain *et al.*, 1994). L'excavation centrale (st. 38) peut également faire partie de l'agencement (poteau central ou aménagement sous la plate-forme du bâtiment ?). Ce type de bâtiment, par ses dimensions modestes, évoque de toute façon plutôt une structure à vocation agricole (stockage ?) qu'une véritable habitation.

En dehors de ce plan relativement cohérent, aucun agencement de structures n'évoque une autre construction. L'ensemble des excavations immédiatement à l'est du «grenier» est trop disparate pour évoquer un quelconque plan (fig. 4). Au delà, seul l'alignement des structures 16 à 22 suggère une possible palissade, d'autant que la fouille a ponctuellement mis en évidence une petite tranchée entre les trous, correspondant probablement à l'impact au sol des planches d'entretoises. Un certain nombre de fosses ou de trous de poteau, plus ou moins isolés, reste inexpliqué (ensembles 9 à 13 ou 57 à 60) et seules les deux grosses fosses 55 et 56 sont associées avec certitude à l'aménagement d'une porte sur le côté oriental de l'enceinte.

Deux autres ensembles de structures restent problématiques. L'ensemble 48 à 52, constitué d'une petite tranchée d'environ 2 m de longueur et de quatre trous de poteaux, forme un rectangle étroit, ouvert au nord. Le second ensemble (st. 700 et 53/54) présente deux tranchées étroites

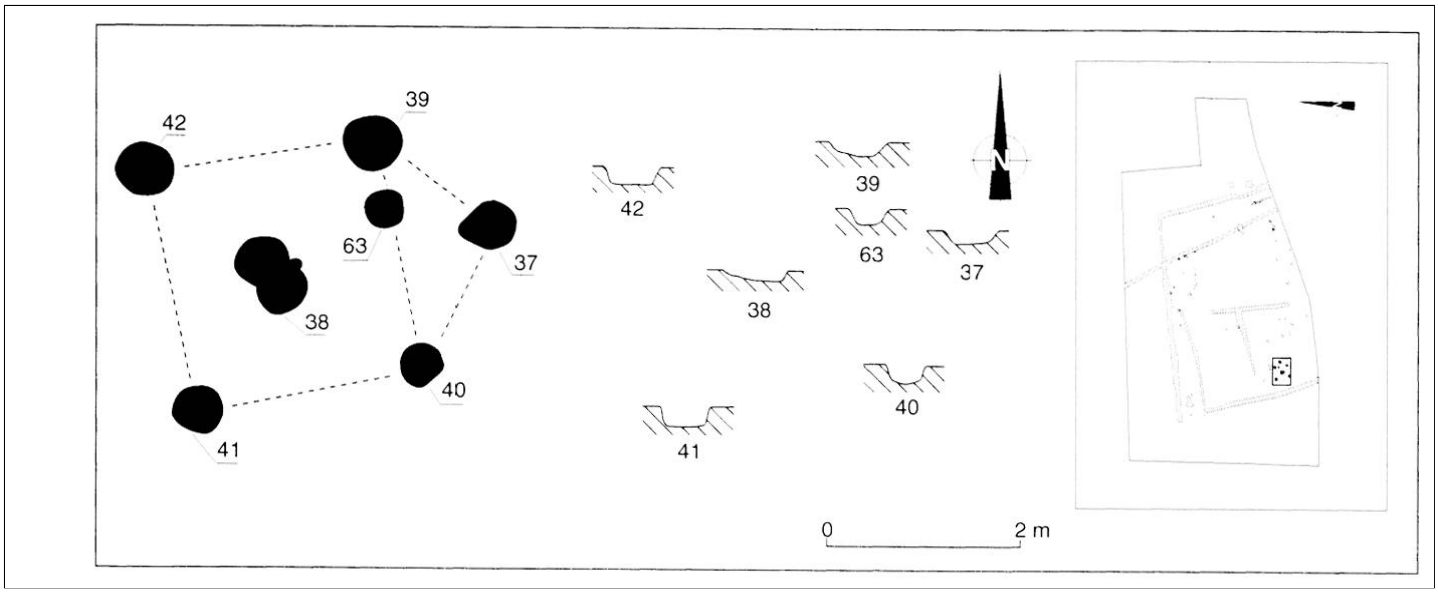

Fig. 18 : Bellevue, Augan (56). Plans et profils des fosses de fondation du bâtiment sur poteaux du type «grenier» (S. Jean, AFAN).

juxtaposées, associées à deux petits trous de poteaux. Cet agencement de structures est parallèle au fossé 400 et se situe juste derrière l'entrée aménagée dont on suppose qu'il fait partie. Compte tenu du léger décalage entre elles des fosses de fondation 55 et 56 et de la position légèrement plus méridionale de l'ensemble décrit, il est en effet possible d'imaginer une entrée oblique, agrémentée d'une palissade créant une chicane à l'intérieur de l'enclos.

L'utilisation de poteaux en bois ou de planches est d'ailleurs confirmée sur le site par la présence de restes végétaux carbonisés. Soumis aux études anthracologiques, certains éléments (issus notamment des fossés 100 et 300 et de la fosse 13) ont permis de reconnaître de nombreux fragments de planches en chêne d'une épaisseur variant de 12 à 21 mm, obtenues par débit sur maille de pièces de bois de très gros calibre. Il est très probable que nous soyons en présence de restes de bois d'oeuvre ayant été utilisés dans la construction d'un bâtiment ou d'une palissade de la ferme. Le trou de poteau 51 contenait par ailleurs les restes carbonisés d'un pieu en chêne taillé dans une branche de calibre moyen.

EVOLUTION DU SITE : QUATRE PHASES POSSIBLES

A partir de l'examen des profils et des coupes stratigraphiques des fossés, il est possible d'envisager les différentes étapes de l'évolution de l'enclos, même si des incertitudes subsistent dans certains secteurs.

Les stratigraphies des fossés ont révélé dans la plupart des cas des remplissages aux litages très perceptibles, indiquant un fonctionnement ouvert et un approvisionnement en sédiments espacé dans le temps. Les matériaux récupérés dans ces fossés lors de leur creusement ont certainement servi à édifier les talus qui constituaient l'enceinte de la ferme et il est fort logique de croire, pour des raisons techniques évidentes, que chaque fossé fournissait le talus immédiatement adjacent. Ceci est d'ailleurs confirmé par le fait que les sédiments qui comblent les fossés correspondent aux matériaux initialement extraits de ceux-ci. Dans le fossé 800 par exemple, le remplissage est tantôt schisteux, tantôt limoneux, suivant que la structure traverse tel ou tel type de faciès. Nous pouvons comparer à ce titre la stratigraphie 802 (fig. 8), levée au droit d'une grande poche limoneuse naturelle, et les coupes 801, 803, et 804 levées dans des zones où le fossé est creusé dans des faciès schisteux.

De même, à partir du pendage des couches observées dans les coupes, nous pouvons également restituer la position du talus par rapport à celle du fossé. L'opération est d'ailleurs grandement facilitée par la présence des plaquettes de schistes qui s'orientent naturellement le long de la pente selon leur plus grande longueur et trahissent ainsi l'emplacement du talus adjacent. Nous avons ainsi pu déterminer qu'en ce qui concerne l'enclos lui-même, l'ensemble des talus se positionnait à l'extérieur de l'enceinte, soulignée par un réseau de fossés internes. Cette caractéristique est par ailleurs confirmée par la position externe du portail de la façade orientale dont les poteaux ne pouvaient s'appuyer qu'à l'extrémité des talus contigus. Enfin, la hauteur des talus étant proportionnelle à celle du volume des fossés, on peut penser que la protection de l'enceinte n'a jamais dû être très importante même si les talus ont pu, à un moment, être surmontés d'une palissade ou simplement complantés.

Quatre phases principales de l'évolution du site ont pu être déterminées, les deux premières étant sensiblement très proches dans la morphologie et peut-être dans le temps (fig. 19).

L'origine du site semble débuter par un enclos à petits fossés et petits talus (état 1.a), largement ouvert dans l'angle nord-est, constituant un type d'enceinte déjà repéré par ailleurs par prospection aérienne (Gautier, 1993; Langouët et Daire, 1990). Sa forme est nettement carrée, délimitée par la moitié sud du fossé 400, les fossés 100 et 200 et certainement fermée au sud par un fossé identique que seul un sondage ponctuel a pu mettre en évidence. Le fossé 300 quant à lui n'existe pas encore. Il ne subsiste de ce réseau de petits fossés originels que quelques sections, le reste ayant été totalement détruit par les recreusements et les curages ultérieurs. Il s'agit du fossé 200 dans son ensemble, d'une petite section de 100 formant l'angle nord-ouest de l'enclos, et de la portion du fossé 400 marquant sur quelques mètres le décrochement devant «l'entrée aménagée». Dès ce premier état, la partition interne de l'enclos peut se mettre en place. Nous n'avons effectivement aucun argument archéologique pour en définir la genèse et la perduration durant les autres phases. Seuls les profils et les coupes montrent que les deux fossés 500 et 800 ont connu au moins une phase de recreusement au cours de leur évolution (voir notamment les coupes 505 et 802, 803, fig. 8).

L'état 1b voit se fermer l'angle nord-est de l'enclos par l'adjonction de la moitié orientale du fossé 300, de gabarit identique aux précédents. Si son extrémité ne vient pas rejoindre celle du fossé 200 pour créer une seule structure, elle s'arrête au droit de celle-ci en venant probablement buter sur son talus. Il s'en suit un léger décrochement dans la linéarité de la façade nord qui ne correspond pas, comme nous l'avions cru initialement, à l'emplacement d'une entrée. Sur la façade est, deux possibilités se présentent. Soit le fossé 300 s'arrête à l'angle nord-est de l'enclos, et nous avons dans ce cas une large entrée ouverte à l'est entre ce point et l'extrémité initiale de 400, soit la partie nord du fossé 400 est creusée pour rétrécir cette ouverture et créer une petite entrée. Mais cette seconde hypothèse est invérifiable compte tenu du curage ultérieur de 400 qui en a effacé toute trace.

La phase 2 de cette évolution témoigne de modifications majeures apportées sur le site. L'angle nord-ouest est supprimé ainsi que la totalité du fossé 200, mais l'enclos reste fermé au nord par la prolongation du fossé 300 jusqu'au droit du fossé 100. Entre les extrémités de ces derniers s'ouvre donc une large entrée à l'ouest. Tous les fossés sont élargis et approfondis et si l'enceinte gagne en protection, elle ne voit guère sa surface augmenter. Seule l'extrémité orientale du fossé 300 n'est pas recreusée et le talus adjacent ne doit donc pas évoluer.

L'autre modification majeure de cette phase concerne la création d'une entrée aménagée au milieu de la façade est. Les deux fosses de fondations 55 et 56 marquent l'emplacement des poteaux du portail qui s'appuyaient sur les extrémités des larges talus du fossé 400. Ce dernier est effectivement recreusé à cette occasion sauf devant l'entrée où il est rebouché au niveau du passage («décrochement»). Il semble que la petite tranchée 700 qui s'inscrit juste derrière cette entrée, légèrement décalée vers le sud, puisse être contemporaine de cette phase et s'expliquer par la volonté de créer une chicane à l'intérieur de l'enclos. Une entrée oblique est effectivement fort probable, imitant en cela certaines configurations déjà observées sur des sites fortifiés (St-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor), Kerven-Teignouse à Inguiniel (Morbihan)...).

La dernière phase (3) connaît peu de modifications dans l'agencement général de l'enclos. Seule la façade orientale est de nouveau aménagée. On supprime effectivement à

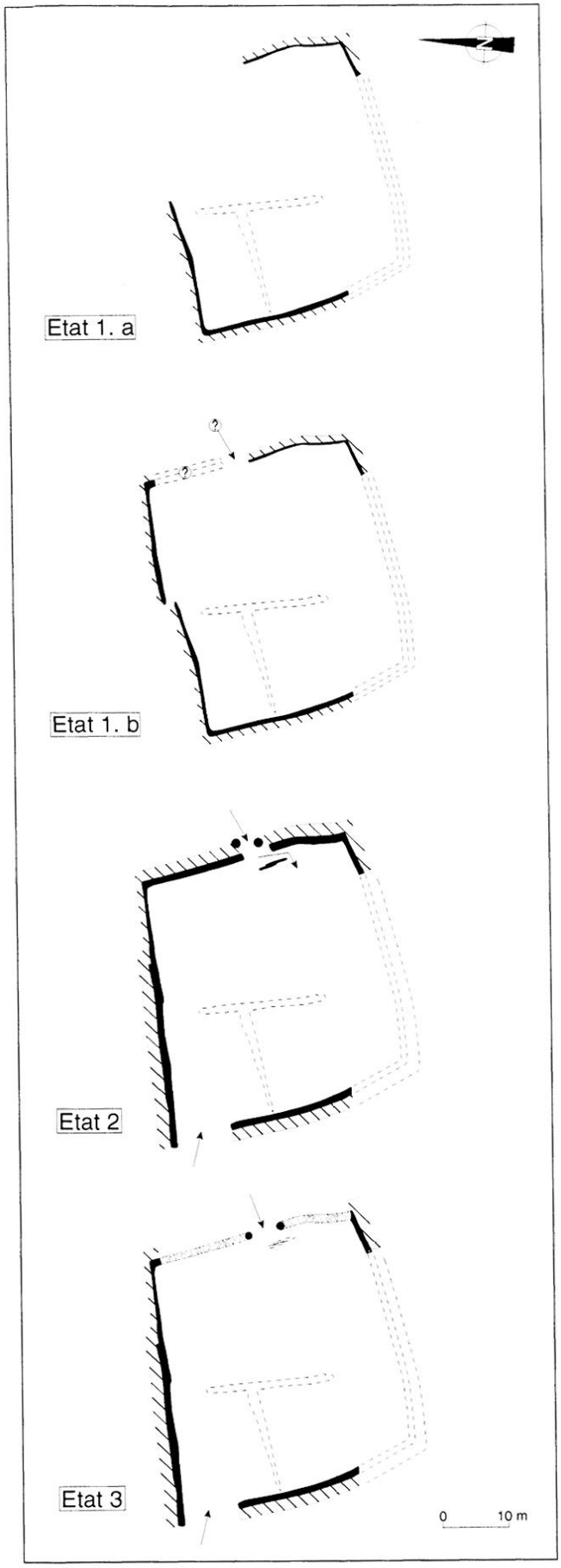

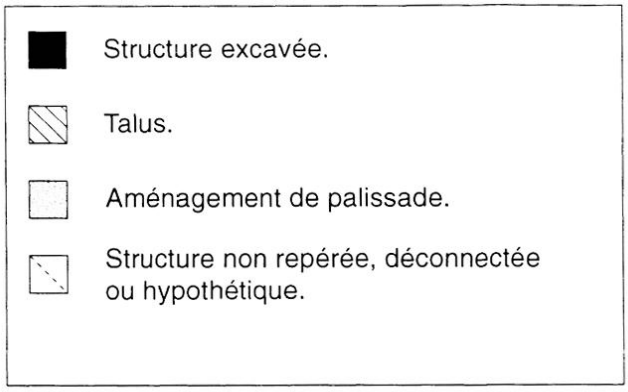

Fig. 19 : Bellevue, Augan (56). Hypothèses chronologiques de l'aménagement et de l'évolution de l'enclos (S. Jean, AFAN).

cet endroit la totalité du talus dont on se sert pour caler une palissade installée dans le fossé 400, ce que montrent clairement les stratigraphies 402, 403 et 405 (fig. 7). L'entrée doit subsister au même emplacement mais ne doit plus avoir le caractère «monumental» qu'elle avait dans la phase précédente. La chicane peut également perdurer avec un léger déplacement, comme le suggèrent les deux tranchées accolées de la structure 700.

Il reste à soulever la question des structures fossoyées connexes repérées par prospection aérienne dans la parcelle 121 (fig. 2). S'il est tentant d'y voir le développement vers le sud de la ferme de Bellevue, dont nous n'aurions alors qu'une vision très partielle (Menez, 1994), quelques arguments plaident plutôt en faveur d'un déplacement de site. La fouille a tout d'abord montré que l'établissement de Bellevue constituait un ensemble clos, même si le côté sud de l'enceinte (fossé 900) n'est reconnu qu'à partir d'un petit sondage. Certes, une entrée est tout à fait possible sur cette façade méridionale, et s'ouvrirait alors sur le système complexe de fossés en question. L'agencement de ce dernier est cependant pour le moins curieux, et il est difficile d'y reconnaître ce qui tient du parcellaire de ce qui peut subsister d'un habitat ou d'une éventuelle nécropole. De plus, après redressement informatique des photos aériennes, il s'avère que les axes principaux de ce réseau ne correspondent pas à ceux de la ferme, ce que l'on attendrait plutôt s'il s'agissait d'une avant-cour ou d'enclos associés. Mais, plus qu'à la morphologie, c'est au mobilier archéologique que nous supposons une occupation postérieure. En effet, la prospection au sol dans cette parcelle a livré une grande quantité de fragments de briques et de tuiles gallo-romaines alors que ni la prospection, ni le décapage et la fouille au niveau de la ferme n'ont fourni d'éléments postérieurs à la période laténienne. Aucun indice ne nous permet cependant de supposer l'abandon du premier site au profit de l'établissement gallo-romain voisin.

Enfin, le fossé 600, oblitérant le tiers oriental de l'enceinte (fig. 4), ne peut être rattaché précisément à une quelconque période. Les stratigraphies au niveau des intersections n'ont pas permis d'établir l'antériorité de l'une des structures par rapport à l'autre. Il est possible que ce fossé soit à mettre en relation avec le réseau observé dans la parcelle 121, décrit ci-dessus, ce qui pourrait confirmer la postériorité de cet ensemble sur la ferme de Bellevue. Mais l'absence d'arguments archéologiques empêche toute conclusion hâtive, d'autant que seuls trois tessons de céramique, dont deux d'aspect Néolithique final/Bronze ancien et un de l'Age du Fer (fig. 16, 600.1), ont été retrouvés dans le comblement du fossé 600.

INTERPRETATION, TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE

Compte tenu du mobilier recueilli et de la forme très simple de l'enclos, compte tenu également du phasage chronologique établi sur l'examen des comblements, il semble que la «ferme indigène» de Bellevue corresponde à un établissement ayant fonctionné peu de temps, du début du IIIème siècle à la fin du IIème siècle avant J.C., voire au début du Ier siècle avant J.C., soit environ 200 ans, sans modifications majeures au cours de son évolution. Ses faibles dimensions, l'absence de fossés profonds ou d'aménagements de grandes envergures font de cet ensemble une probable petite exploitation agricole familiale. Bien qu'aucune stabulation n'ait été mise en évidence, la partition interne de l'enclos doit probablement correspondre à des aires de parcages du bétail, dissociées de celle de l'habitat. La présence de rejets de four indique également une certaine autonomie des exploitants, confectionnant ou réparant peut-être une partie de leurs outils comme semble l'attester la présence de scories de forge.

Les calculs effectués sur la largeur moyenne des cernes de croissance de 148 charbons de chêne reflètent l'existence d'un milieu forestier demeuré assez dense. Ainsi, les analyses anthracologiques suggèrent-elles que la création de la ferme peut correspondre à une activité pionnière au sein d'une chênaie, associée à la proximité immédiate de zones ouvertes où croît une végétation de reconquête. C'est dans de tels secteurs qu'il est tentant de localiser les zones agricoles. Au regard de la position topographique du site (fig. 6), il est cependant étonnant de ne pas constater, à travers l'étude des charbons de bois, une exploitation de la végétation hygrophile typique des zones humides (Marguerie, 1993).

Selon la typologie établie par Whimster (1989) et modifiée par Langouët et Daire (1990), l'établissement de Bellevue se placerait dans la catégorie des enclos quadrilatéraux courts à fossé simple, c'est-à-dire le type A31. L'entrée, située à l'est, semble être une constante dans cette catégorie en Haute-Bretagne, du moins si l'on se fonde sur les observations faites à partir de relevés aériens précis (Langouët et Daire, 1990; Gautier, 1993), ou encore sur la fouille récente du site du Haut-Chesnay en Hédé (Ille-et-Vilaine) (Béguin, 1995; Fromentin-Simoni, 1993) qui a permis de mettre au jour un établissement très similaire à celui de Bellevue par ses dimensions et son agencement. Un autre plan renvoie sensiblement à cette même catégorie, celui de la ferme des Corps-Nuds en Graibusson (Ille-et-Vilaine), dont la fouille n'a cependant pas permis de reconnaître la présence d'une entrée compte tenu des limites d'emprise inhérentes au tracé routier (Leroux, 1992). Le site récemment sondé du Valet en Iffendic (Ille-et-Vilaine) semble également très proche du plan de Bellevue, petit enclos quadrangulaire à deux entrées, d'environ 1000 m², et daté de La Tène moyenne (Blanchet, 1995). Enfin, un peu plus au nord, les sondages réalisés sur le site des Champs Brunet en Lehon (Côtes-d'Armor) ont confirmé l'existence d'une «ferme indigène» autrefois repérée par prospection aérienne et présentant un plan rectangulaire de 60 m x 40 m avec une possible entrée s'ouvrant au sud-est (Menez, 1992).

Parmi les analogies extérieures à la Bretagne, on doit évidemment se référer aux nombreux sites recensés dans le Bassin Parisien (Buchsenschutz et Méniel, 1994; Audouze et Buchsenschutz, 1989). Le site des Fontaines en Herblay (Val-d'Oise), par exemple, bien que de dimensions plus importantes, évoque dans son principe d'organisation le plan de la ferme de Bellevue par sa géométrie simple, son entrée aménagée ouverte à l'est et sa partition interne, dégageant une avant-cour, pratiquement vierge de toutes structures en creux secondaires, d'une zone d'occupation où ces dernières sont beaucoup plus denses (Valais, 1994). Même s'il semble dans ce dernier cas que l'on ait bien affaire à deux enclos juxtaposés, alors que le plan de Bellevue suggère plutôt une enceinte unique avec divisions internes, la volonté de séparer avant-cour et habitat proprement dit est évidente.

CONCLUSION

Le site de Bellevue s'intègre donc parfaitement dans la liste des «fermes indigènes» mises au jour depuis quelques années en Armorique (Menez, 1994). A partir de l'étude des structures excavées subsistantes et du mobilier archéologique qu'elles contenaient, nous avons pu en dresser l'évolution et la chronologie, mettant en évidence les modifications mineures qu'elle a connues ainsi que sa courte durée d'occupation. Cependant, la ferme de Bellevue est loin d'être insignifiante car sa position géographique et les caractéristiques de la céramique nous ont incités à y voir une occupation «frontalière», à la limite de deux influences armoricaines différentes.

La vallée de l'Oyon constitue à l'évidence un axe de passage est-ouest entre le bassin de Rennes et la Basse-Bretagne. Elle s'inscrit effectivement dans la continuité de la vallée de l'Aff, affluent de la Vilaine, et s'ouvre à l'ouest sur celle de l'Oust venant des terres du centre Bretagne. Le vaste synclinal du sud de Rennes qui favorise ce drainage ouest-est est à l'origine de ce «couloir» entre les hauteurs de Paimpont et du Porhoët au nord, et celles des Landes de Lanvaux au sud. Au delà des contacts par voies littorales, relativement éloignées, cet axe privilégié dans le domaine centre armoricain a donc dû jouer un rôle non négligeable dans la transmission et l'échange d'influences entre une Armorique orientale et une Armorique occidentale. Quelques éléments archéologiques découverts sur le site de Bellevue nous confortent dans cette hypothèse.

En effet, si l'essentiel de la production céramique est globalement d'influence occidentale, certaines pièces évoquent indubitablement, par leur forme et leur décor, une origine orientale. Celle-ci se manifeste également par la présence des plaques de cuisson mobiles découvertes sur le site et qui constituent, à ce jour, les seuls vestiges de ce type retrouvés aussi loin vers l'ouest. Inconnues des productions de la Basse-Bretagne, ces dernières sont effectivement caractéristiques d'une tradition très orientale de l'Armorique (Ille-et-Vilaine, Mayenne), ce que confirment des découvertes récentes dans cette région (Cassen et Hinguant, 1996; Le Goff, 1997).

Si dans la morphologie même de l'enclos de Bellevue il est hors de question de reconnaître tel ou tel type d'influence, l'idée d'une zone «frontalière» semble donc bien se dessiner à partir de l'étude du mobilier. Cependant, ce constat n'est peut-être vrai que pour la région concernée (le centre Bretagne) et pour une période précise (La Tène moyenne-finale). Seules d'autres fouilles pourront apporter des éléments en faveur de cette hypothèse ou au contraire venir la réfuter.

BIBLIOGRAPHIE

BARROIS, C. et PRUVOST, P., 1938 - Carte géologique détaillée au 1/80 000ème, feuille de Redon, 2ème édition.

AUDOUZE, F. et BUCHSENSCHUTZ, O., 1989 - *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Hachette, 362 p.

BEGUIN, F. avec la collaboration de **LEBOUTEILLER, P., 1995** - La céramique d'un enclos du second Age du Fer à Hédé (35), au lieu-dit "Le Bas-Chesnay". *Rev. archéol. Ouest*, **12**, 111-115.

BLANCHET, S., 1995 - Iffendic, carrière du Valet. *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne*, Rennes, 58-59.

BUCHSENSCHUTZ, O. et MENIEL, P., (éd), 1994 - Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France. Actes du colloque de Paris, 1993, *Etudes d'histoire et d'archéologie*, **IV**, Presses de l'ENS, 299 p.

CASSEN, S. et HINGUANT, S., 1996 - *L'habitat néolithique ancien du Haut-Mée (Saint-Etienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine)*. D.F.S. de fouille préventive, UMR 153 du CNRS et SRA de Bretagne, inédit.

CHEREL, A.F., 1994 - *La céramique de l'Age du Fer du site de Kerven-Teignouse (Inguiniel, Morbihan). Etude du secteur 2 (campagnes de fouilles 1992 et 1993)*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

DAIRE, M.Y., 1989 - Les céramiques des Ebihens. *In:* Langouët et coll., *Un village coriosolite sur l'Ile des Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer), Doss. CeRAA*, **L**, Saint-Malo, 173 p.

DAIRE, M.Y., 1992 - *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Age du Fer*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, **39**, Rennes, 316 p.

FROMENTIN-SIMONI, F., 1993 - *Archéologie et grands travaux routiers, Rennes-Saint-Malo, Rennes-Lorient*, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, Rennes, 64 p.

GAUTIER, M., 1992 - *Prospection-inventaire du bassin occidental de la moyenne Vilaine*. Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, rapport inédit.

GAUTIER, M., 1993 - *Recherches aériennes entre Vilaine et Oust. Une contribution à l'étude de l'occupation ancienne du sol autour de la forêt de Brocéliande*. Mémoire de maîtrise, Univ. Haute-Bretagne, 158 p.

GAUTIER, M., 1994 - Centre Bretagne et bassin oriental de la moyenne Vilaine. *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne*, Rennes, 93-95.

GIOT, P.R., 1978 - L'urne cinéraire peinte du Mont-Frugy à Quimper. *Etudes Celtiques*, **XVI**, 491-494.

GIOT, P.R., LE ROUX, C.T., ONNEE, Y., 1968 - *Céramique armoricaine de l'Age du Fer : le souterrain de Bellevue en Plouegat-Moysan (I)*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes, 73 p., 37 pl.

HINGUANT, S., 1992 - Augan-Bellevue. *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne*, Rennes, 71-72.

HINGUANT, S., 1993 - Une ferme agricole de La Tène moyenne en Pays de Brocéliande : Bellevue, Augan (56). *Bull. int. A.F.E.A.F*, **11**, 27-30.

LANGOUET, L. et DAIRE, M.Y., 1990 - Les enclos protohistoriques et gallo-romains du nord de la Haute-Bretagne. *In: Le passé vu d'avion dans le nord de la Haute-Bretagne, apports de la prospection aérienne et la sécheresse de 1989, Doss. CeRAA*, suppl. **M**, 79-111.

LE BIHAN, J.P., 1984 - Villages gaulois et parcellaires antiques au Braden en Quimper. *Cahiers de Quimper antique*, **1**, 264 p.

LE GOFF, E., 1992 - *La céramique de Pouilladou à Prat : un habitat armoricain de La Tène ancienne (Côtes-d'Armor)*. Mémoire de maîtrise, Université de Rennes 2, 111 p., 36 pl.

LE GOFF, E., 1994 - *Datation et caractérisation d'ensembles homogènes de mobilier. Le fossé de l'avant-cour de l'habitat fortifié de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor)*. Mémoire de DEA, Université de Rennes 2, 137 p.

LE GOFF, E., 1997 - *Une ferme gauloise sur le tracé de la RD 41 au lieu-dit Les Jeusseries à Retiers (Ille-et-Vilaine)*. D.F.S. de sauvetage urgent, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, Rennes, inédit.

LE GOFFIC, M., 1985 - *Le souterrain de l'Age du Fer de Kerellen à Tréglonan (Finistère)*. Rapport de fouille, inédit.

LEROUX, G., 1992 - Corps-Nuds, Graibusson. *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne*, Rennes, 52.

MALRAIN, F., MENIEL, P., TALON, M., 1994 - L'établissement rural de Jaux-le Camp-au-Roi (Oise). *In: Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du colloque de Paris, 1993, Etudes d'histoire et d'archéologie*, **IV**, Presses de l'ENS, 159-184.

MARGUERIE, D., 1992 - *Evolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, **40**, 313 p.

MARGUERIE, D., 1993 - *L'établissement agricole de La Tène moyenne de Bellevue (Augan, Morbihan), étude anthracologique*. Rapport d'étude, Laboratoire d'Anthropologie et A.G.O.R.A, Université de Rennes 1, 17 p., inédit.

MENEZ, Y., 1992 - Lehon. Les Champs Brunet. *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne*, Rennes, 25-26.

MENEZ, Y., 1994 - Les enclos de type "ferme indigène" en Bretagne : quelques réflexions issues de treize ans de fouilles. *In: Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du colloque de Paris, 1993, Etudes d'histoire et d'archéologie*, **IV**, Presses de l'ENS, 255-276.

MENEZ, Y., 1996 - Une ferme de l'Armorique gauloise, le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor). *D.A.F.*, **58**, 272 p.

MENEZ, Y., DAIRE, M.Y., HYVERT, J., LANGOUET, L., LE BIHAN, J.P., TANGUY, D., 1990 - Les bâtiments de l'Age du fer en Armorique. *Rev. archéol. Ouest.*, suppl. **n°3**, 121-137.

PROVOST, A. et ARRAMOND, J.C., 1992 - *Axe Rennes-Lorient RN24. Déviation du camp de Coëtquidan, évaluation archéologique, annexe 2 Augan-Bellevue, site gaulois et gallo-romain*. Service régional de l'Archéologie de Bretagne, Rennes, inédit.

SCHWAPPACH, F., 1969 - Stempelverzierte keramik von Armorica. *Marbürger Beitrage zur Archäologie der Kelten, Festschrift Dehn*, 213-287.

SENN, M., 1991 - Les résidus caractéristiques du travail du forgeron : les scories en forme de calotte. *In: Minerai, scories, fer : cours d'initiation à l'étude de la métallurgie du fer ancienne et à l'identification des déchets de cette industrie*, A.S.T.F.A., Suisse.

VALAIS, A., 1994 - La ferme des Fontaines à Herblay (Val d'Oise). *In: Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du colloque de Paris*, 1993, *Etudes d'histoire et d'archéologie*, **IV**, Presses de l'ENS, 113-124.

WHIMSTER, R., 1989 - *The emerging past : air photography and the burial landscape*, Royal Commission on Historical Monuments of England, London, 102 p.